

AGNIESKA

EST SAUVÉE PAR LES LECTEURS DE

la presse

page A 2



TABLOÏD SPORTS

QUATRE JEUNES QUÉBÉCOIS FONT 125 HEURES

EN SKI ALPIN pages 6 et 7

De gauche à droite, Rock Tétreault, Mario Dumas, Alain Labelle et François Gagnon.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

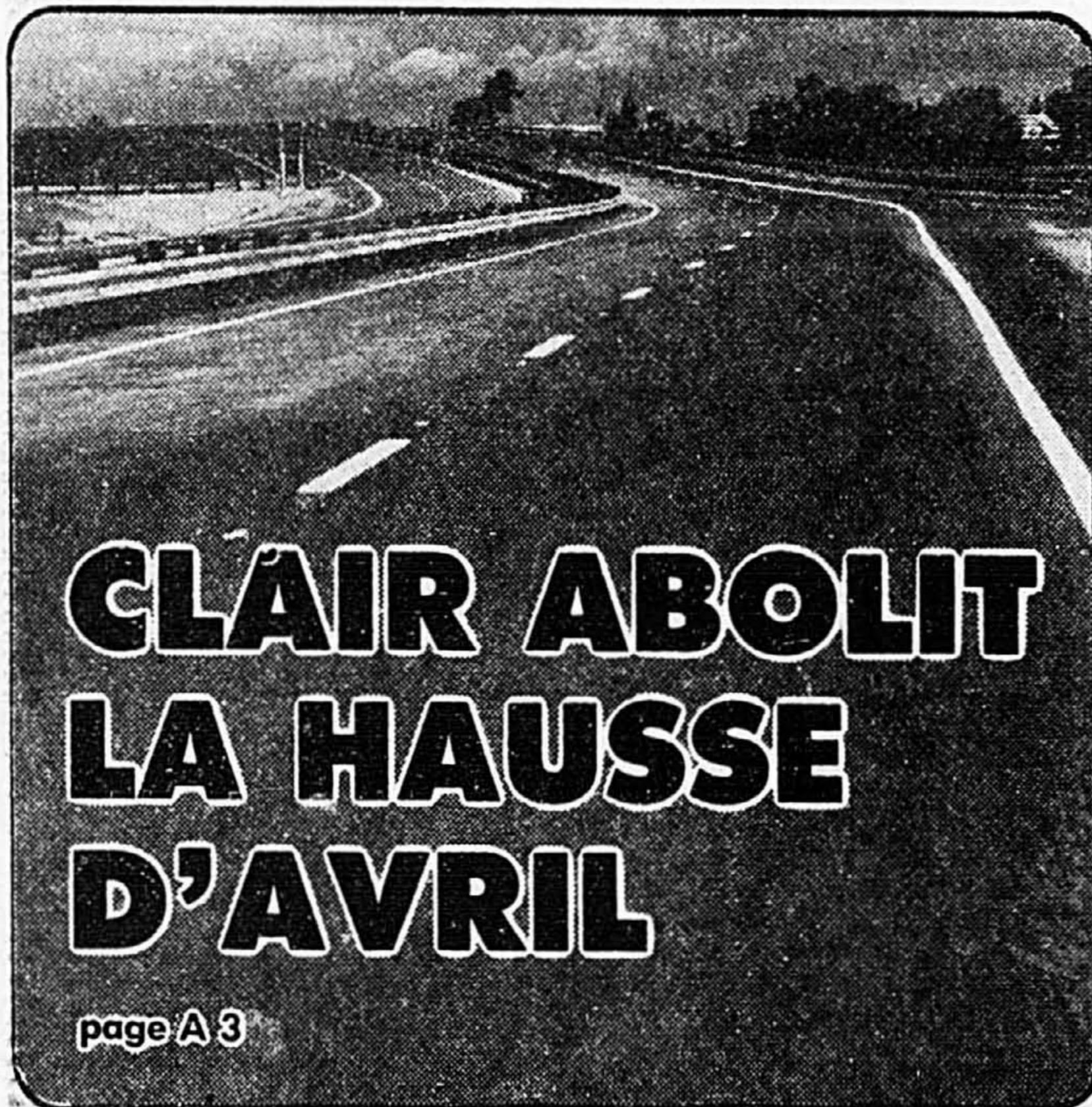
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, JEUDI 23 DÉCEMBRE 1982, 98^e ANNÉE, n° 298, 58 PAGES, 4 CAHIERS



CLAIR ABOLIT LA HAUSSE D'AVRIL

page A 3

Photothèque LA PRESSE

BÂTIMENT: PEU DE GRANDS TRAVAUX L'AN PROCHAIN MALGRÉ UNE REPRISE DANS L'HABITATION

page C 1



ALORS M. TRUDEAU, VOTRE RÉPONSE À L'ÉVÊQUE SUR LE DROIT DE VETO, ÇA VIENT?

LE MONDE

LE KREMLIN LANCE UN APPEL À LA PAIX - CRISE POLITIQUE AU PORTUGAL

page A 11

FAUTE DE SUBVENTIONS LES GRECS MELCHITES SONGENT À VENDRE SAINT-SAUVEUR

La vieille église de 117 ans, angle Viger et Saint-Denis, risque de tomber sous le pic des démolisseurs. La communauté grecque melchite n'a pas le demi-million qu'il faudrait pour la restaurer et le ministère des Affaires culturelles lui refuse son aide.

Photothèque LA PRESSE



UNE MAISON CANADIENNE QUI SURVIT...

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées --- C 6, C 8 à C 11 et sports 15

Arts et spectacles
— Informations --- B 5 à B 7
— Cinéma --- A 10

Bridge --- B 8

Carrières et professions --- C 6

Décès, naissances, etc. --- B 9

Économie --- C 1 à C 7

Êtes-vous observateur? --- C 9

FEUILLETON « Les lilas fleurissent à Varsovie » --- C 9

Horoscope --- C 10

Le monde --- A 11

Météo --- A 2

Mots croisés --- C 11

« Mot mystère » --- C 11

Quoi faire aujourd'hui --- A 10

Télévision --- B 6

— Télé-câble --- B 6

Tribune libre --- A 7

Vivre aujourd'hui --- B 1 à B 4

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées --- 14

Mots croisés --- 14

ARCHITECTE DE LA CARRIÈRE DE TRUDEAU MICHAEL PITFIELD EST NOMMÉ AU SÉNAT

page A 4

ÉDITO
QUEBÉCAIR VIVRA, CROYEZ-EN OTTAWA
PAR JEAN-GUY DUBUC
page A 6

Trust Royal Joyeux Noël à tous!

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

LE QUÉBEC RÉAGIT AU RAPPORT GILSON

Une coalition du monde agricole réclame justice

Si Ottawa applique les recommandations du rapport Gilson favorisant l'octroi de subventions aux producteurs agricoles de l'Ouest à la suite de l'abolition des tarifs ferroviaires préférentiels pour le transport des céréales, tout le secteur agro-alimentaire du Québec sera menacé.

Répondant au nom de Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec, le regroupement veut faire pression sur le gouvernement fédéral afin que le traitement des producteurs agricoles du pays soit le même pour tous.

Essentiellement, le groupe estime que les subventions fédérales aux agriculteurs de l'Ouest leur permettront de produire à des coûts nettement inférieurs à ceux qui seront alors assumés par les agriculteurs québécois. Il s'ensuivra alors une compétition « déloyale » qui aura tôt fait d'éliminer les Québécois de la place qu'ils occupent sur les marchés canadien et internationaux. Le secteur agro-alimentaire québécois qui emploie à lui seul plus de 200 000 personnes serait, selon les



membres de la « coalition », menacé de disparaître à plus ou moins long terme. **Subventions dépassant \$640 millions en 1990**
Rendu public il y a quelques

mois à peine, le rapport Gilson propose l'abolition des tarifs préférentiels pour le transport des céréales. Ces tarifs fixés en 1897 dans le cadre de la National Policy qui déterminait notamment que l'Ouest serait producteur de grain et que l'élevage aurait lieu dans l'Est du Pays, près des marchés, était de .5 cent la tonne par mille parcouru, jusqu'à une destination déterminée, soit Vancouver ou Thunder Bay. Cet accord dit du Nid de Corbeau du nom d'un col par lequel la voie ferrée commence la traversée des Rocheuses est resté le même depuis. Résultat: Les compagnies ferroviaires doivent assumer un déficit de plusieurs centaines de millions en plus des subventions actuelles de \$200 millions du gouvernement fédéral à cette fin.



Photo LA PRESSE
Depuis qu'elle a été soignée en Suisse, grâce à la générosité des Québécois, Agnieszka Jagodzinska sourit tout le temps. C'est sa façon de dire: « Ça va de mieux en mieux. Merci ».

Les lecteurs de La Presse sauvent une bambine de Varsovie

À la veille de ce Noël, marqué en Pologne par les difficultés de toutes sortes, on est certain de trouver au moins un couple heureux à Varsovie: le père et la mère de la petite Agnieszka Jagodzinska, âgée de 21 mois. Ce qui les plonge dans le ravissement, c'est de voir leur unique enfant manger avec appétit, jouer avec ses jouets, dire « Mama, tata, dada » et sourire à tout moment. Autant de choses naturelles chez les bébés mais que ne pouvait faire, il y a trois mois à peine, cet enfant qui souffre du syndrome de Fanconi, une maladie rare des reins. Mais tout a changé depuis que les lecteurs de LA PRESSE ont volé au secours de la bambine.

\$1 000 US pour son séjour à l'hôpital cantonal de Winterthur. Ce qui fut fait. Il restait assez pour laisser un même montant de \$1 000 US aux enfants pauvres de Pologne, qui a été remis à l'Eglise de ce pays. Assez aussi pour qu'Agnieszka puisse retourner en juillet 1983 à Winterthur, où le professeur Fanconi l'attend pour de nouveaux examens.

Déjà avant de quitter la Suisse, l'état d'Agnieszka s'était amélioré. Son poids, qui était de 7 kg 300 g à son arrivée, est passé à 7 kg 650 g une semaine plus tard. Elle mangeait bien et buvait beaucoup moins, ce qui, selon le Dr Doellinger, était bon signe. De plus, sa fontanelle — espace cartilagineux qui présente la boîte crânienne — commençait à se calcifier et la médication spéciale prescrite pour l'équilibre électrolytique d'Agnieszka, celui du potassium et du sodium dans le sang, s'était révélée efficace.

« La maman d'Agnieszka a pu rapporter de Suisse une provision de médicaments avec les \$70 US que l'hôpital cantonal de Winterthur tenait à lui remettre, les ayant perçus trop. Plus tard, je lui ferai parvenir de Montréal les remèdes nécessaires », explique le Dr Doellinger.

Quant au papa d'Agnieszka, un électricien, il est tellement heureux des progrès de son enfant qu'il est prêt à travailler gratuitement une année entière en signe de reconnaissance! Le Dr Doellinger l'a surpris en train de faire faire à la petite ses premiers pas.

Tout n'est pas rose encore, car Agnieszka devra subir une transplantation rénale après l'âge de six ans. Mais ses parents sont optimistes. Ne parlant pas le français, ni l'anglais non plus, ils ont chargé le Dr Doellinger d'exprimer aux lecteurs de LA PRESSE leur profonde reconnaissance.

LILY TASSO

À la suite d'une interview parue dans ce journal le 15 septembre dernier, où le Dr Anna Doellinger, dermatologue de Montréal originaire de Pologne, exposait le cas de la petite Agnieszka que seul au monde le professeur A. Fanconi, de Winterthur, en Suisse, était capable de soigner, l'argent s'est mis à pleuvoir pour sauver le bébé.

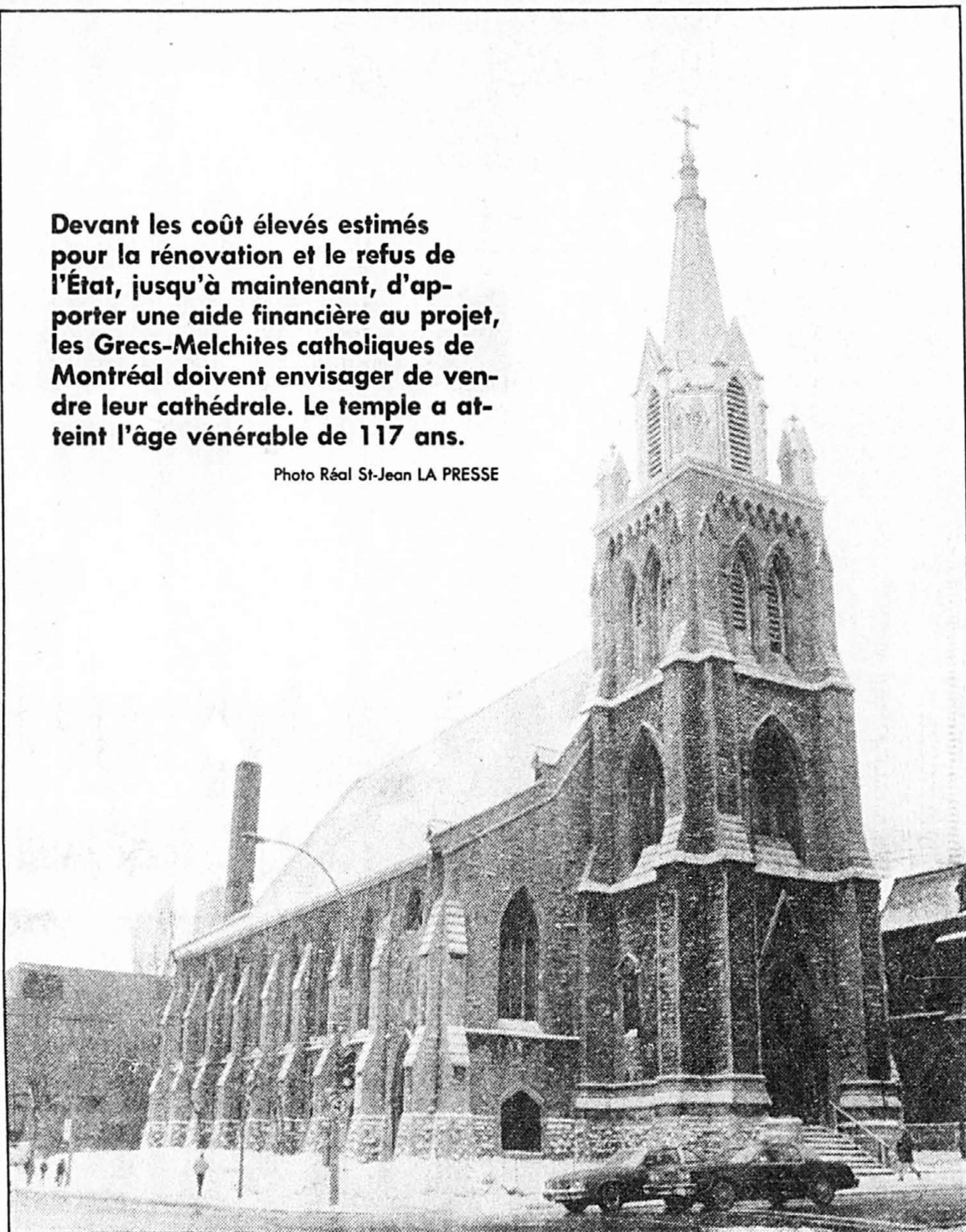
« Le Congrès canadien polonais a reçu plus de 400 lettres très touchantes, presque toutes de francophones voulant donner à l'enfant une chance de vivre. Près de 70 d'entre elles contenaient de tout petits dons de \$1 ou \$2, mais des paroles d'encouragement et de sympathie à l'égard des Polonais. Il y avait aussi deux images de la Vierge et des dessins d'enfants. Je les ai remis aux parents d'Agnieszka », raconte le Dr Doellinger, de retour d'un voyage de six semaines en Pologne.

Des secours bien utilisés

Le Dr Doellinger mentionne quelque \$3 500 reçus. On sait que le professeur Fanconi avait offert de soigner gratuitement l'enfant, mais il fallait payer

Devant les coûts élevés estimés pour la rénovation et le refus de l'État, jusqu'à maintenant, d'apporter une aide financière au projet, les Grecs-Melchites catholiques de Montréal doivent envisager de vendre leur cathédrale. Le temple a atteint l'âge vénérable de 117 ans.

Photo Réal St-Jean LA PRESSE



LA RESTAURATION COÛTERAIT \$500,000

Les Grecs-Melchites songent à vendre leur cathédrale

Décus deux fois de s'être vu refuser une aide financière du ministère des Affaires culturelles du Québec pour la restauration de leur cathédrale, un édifice ayant à leurs yeux valeur de monument historique, les Grecs-Melchites catholiques de Montréal songent de plus en plus à vendre ce vieux temple bien connu de nombreux Montréalais sous le nom d'église Saint-Sauveur.

JULES BÉLIVEAU

C'est Mgr Georges Coriaty, recteur de la paroisse Saint-Sauveur, vicaire général et chancelier de l'éparchie des Grecs-Melchites catholiques du Canada, qui a fait part à LA PRESSE du dilemme dans lequel est présente plongée sa communauté: restaurer sans aucune aide gouvernementale, au prix de plus de \$500 000, cette église âgée de 117 ans ou vendre le vieil édifice — qui pourrait éventuellement être démolé — pour construire une toute nouvelle cathédrale dans le secteur Bois-de-Boulogne du nord de l'île de Montréal. La communauté grecque-melchite catholique de Montréal possède en effet un terrain, sur lequel s'élève d'ailleurs son centre communautaire, dans cette partie de la métropole.

Choix déchirant

Mgr Coriaty semble quant à lui fortement tenté par cette dernière solution, dont un des plus grands avantages, en plus de permettre d'envisager une construction s'inspirant de l'architecture byzantine, serait de rapprocher leur église-cathédrale de la plupart des paroissiens de Saint-Sauveur. Le produit de la vente du vieil édifice, dont le terrain sis à l'angle des rues Saint-Denis et Viger n'est certainement pas sans valeur, constituerait une mise de fonds déjà appréciable pour la construction du nouveau temple, a-t-il expliqué.

Le recteur de Saint-Sauveur ne

cache pas cependant qu'il se sent aussi déchiré devant un tel choix qu'un grand nombre de ses paroissiens. « C'est dans notre vieille église de la rue Saint-Denis, dit-il, que nous avons vécu depuis 1923 tous nos baptêmes, tous nos mariages et toutes nos funérailles. »

C'est en effet en 1923 que les Grecs-Melchites catholiques de Montréal, le lendemain même d'un incendie qui en avait lourdement endommagé surtout le clocher, ont inauguré leur nouvelle église acquise l'année précédente. Depuis sa construction en 1865, le temple, connu sous le nom de Holy Trinity Church, avait appartenu à l'Eglise anglicane.

Refus du ministère

Le premier refus exprimé par la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles à la communauté grecque-melchite catholique de Montréal, daté du 8 décembre 1981, comportait notamment les termes suivants: « L'église Saint-Sauveur a été grandement affectée par l'incendie de 1923. De plus, la facture architecturale inspirée du répertoire néo-gothique ne constitue pas un élément exceptionnel de ce style tant d'un point de vue national que régional. En conséquence, nous ne saurions recommander une intervention sur ce bâtiment dans le cadre de la Loi sur les biens culturels. »

S'il ne fermait pas la porte à un examen d'une éventuelle demande de subvention pour un projet de « premier musée byzantin au Canada », le second refus émis par la paroisse, portant la date du 6 octobre 1982, répétait sensiblement les raisons invoquées dans la première lettre gouvernementale. Et il reprenait une invitation adressée à la communauté de Saint-Sauveur: « Ce bâtiment contribue néanmoins de façon certaine à la qualité de l'environnement urbain de ce secteur et

mérite d'être conservé. Nous vous encourageons donc à poursuivre vos projets de mise en valeur et vous offrons notre aide technique concernant vos travaux de restauration. »

« Elle mérite d'autres démarches »

Selon M. Claude Turmel, prêtre responsable du Comité de construction et d'art sacré de l'Archevêché catholique de rite latin de Montréal, qui n'a pas cessé d'offrir sa collaboration au clergé et aux dirigeants de la communauté de Saint-Sauveur même après que celle-ci eût été placée sous la juridiction d'un archevêque grec-melchite catholique, il se fait bien dommage que la vieille église de la rue Saint-Denis disparaisse ou ne serve plus au culte. Bien que la toiture de l'édifice soit à remplacer entièrement — ce qui nécessiterait une dépense d'environ \$120 000 — et que la maçonnerie comme les vitraux soient en fort mauvais état, M. Turmel estime que Saint-Sauveur « est une église quand même très intéressante ». Aussi, a-t-il laissé à entendre, elle mérite certainement que d'autres démarches soient effectuées auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec afin qu'on parvienne à la conserver.

Interrogé sur l'avenir de la cathédrale Saint-Sauveur, l'archevêque grec-melchite au Canada, Mgr Michel Hakim, qui occupe son siège archiepiscopal à Montréal depuis deux ans, a signalé que rien n'était encore définitivement conclu à ce sujet. « L'emplacement de la cathédrale actuelle est un endroit fonctionnel pour l'ensemble de la communauté de Saint-Sauveur, a-t-il rappelé, puisque ceux de ses paroissiens qui ne sont pas groupés dans le nord-ouest de Montréal sont dispersés dans toutes la région métropolitaine. Mais il y a les coûts de la restauration, qui sont très élevés... »

Ottawa hésite à lever le secret

Le juge en chef adjoint James K. Huggess, de la Cour supérieure, avait donné jusqu'à hier au gouvernement fédéral pour décider s'il allait lever le secret officiel qui pèse toujours sur certains documents que les avocats des agents Gilbert Albert et Maurice Goguen, de la Gendarmerie Royale, veulent faire produire par le nouveau greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldesten, au procès de ces deux policiers, dont le début a été fixé au 17 janvier.

Ils sont accusés, on le sait, d'un même délit que l'un de leurs supérieurs, l'inspecteur Claude Vermette. L'instruction dans ce dernier cas, qui s'est déroulée il y a quelques semaines, a avorté, et le juge Benjamin Greenberg a ordonné l'arrêt définitif des procédures.

À plusieurs reprises, avant ce dénouement provoqué par une déclaration fracassante du premier ministre René Lévesque, à Québec, ses propres avocats avaient vainement tenté de faire produire devant les jurés des documents portant sur les relations de certains pays, dits étrangers, avec le Parti québécois. Mais, par affidavit, le solliciteur-général avait fait savoir que ces mêmes documents devaient être tenus secrets, pour cause de sécurité nationale.

Comme les agents Albert et Goguen sont inculpés du même crime, soit le vol des listes de membres du Parti québécois, leurs avocats ont donc appliqué avec la même demande, sans cependant s'appuyer ouvertement sur le fait qu'un débat public assez percutant a eu lieu sur ce sujet qualifié de secret, par les autorités fédérales.

Prié d'obtenir une réponse ferme d'Ottawa quant à son changement d'attitude possible, Me Joseph Nuss est toutefois revenu en cour hier... sans cette réponse. Et comme il réclamait un nouveau délai de quelques jours, c'est au 5 février que l'affaire a été ajournée, en espérant évidemment qu'à ce moment-là, on se sera fait une idée ou... une raison, en hauts lieux.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -12 Max.: -8
NUAGEUX ET VENTS MODÉRÉS

DEMAIN:

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-18	-10	Nuageux
Outaouais	-13	-9	Nuageux
Laurentides	-15	-8	Nuageux
Cantons de l'Est	-13	-8	Nuageux
Mauricie	-16	-9	Nuageux
Québec	-15	-9	Nuageux
Lac-Saint-Jean	-18	-10	Nuageux
Rimouski	-16	-9	Nuageux
Gaspésie	-16	-9	Nuageux
Bas-Comeau	-16	-10	Nuageux
Sept-Îles	-16	-10	Nuageux

La Quotidienne

Tirage d'hier Numéro-boni

9322 074870

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	-2	3	Nlle-Orléans	13 21
Buffalo	-2	1	Pittsburgh	-3 1
Chicago	-4	1	S. Francisco	9 14
Miami	12	23	Washington	1 8
New York	1	5	Dallas	14 22

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	1	6	Madrid	4 9
Athènes	9	17	Moscou	1 5
Acapulco	22	31	Mexico	3 25
Berlin	3	6	Oslo	0 1
Bruxelles	1	6	Paris	3 7
Buenos Aires	23	32	Rome	10 15
Copenhague	4	5	Séoul	1 8
Genève	3	7	Stockholm	-2 4
Hong Kong	14	19	Tokyo	8 9
Le Caire			Trinidad	27 30
Liège	9	11	Vienne	0 4
Lisbonne	9	11		
Londres	2	6		

LA TRAGÉDIE DE CARACAS Ebelca est mise en cause

■ CARACAS (AFP) — Trois jours à peine après la tragédie de la Tacoma, dont le bilan est pour l'instant de 146 morts et plus de 500 blessés, la phase de l'enquête sur les causes techniques et les éventuelles responsabilités humaines a été abordée, de manière non officielle mais percutante, dès hier, à Caracac.

Le commandant en chef des pompiers chargé des opérations de sauvetage, le capitaine Angel Rangel Sanchez, a en effet porté une grave accusation devant les journalistes, lors de l'hommage rendu à ses 52 hommes morts dimanche : les dirigeants de la société Edelca, propriétaire de la centrale thermique, ont refusé, selon lui, de faire bombarder le premier réservoir en feu, dimanche matin, par des avions Catalina, pour « éviter d'endommager l'usine même ».

Explosion meurtrière

Le capitaine Rangel Sanchez a laissé entendre que ce bombardement aurait pu, en éteignant le premier foyer, dont l'explosion à six heures du matin avait tué deux employés de la société, éviter l'explosion du réservoir géant numéro 9 de 45.000 tonnes, la plus meurtrière : un déluge de feu s'était alors abattu sur les centaines de personnes, sauveteurs, pompiers et journalistes qui se trouvaient autour de la cuve.

Ces déclarations, alors que l'hypothèse d'un sabotage ou d'un attentat a d'ores et déjà été écartée, paraissent d'une extrême gravité dans la mesure où elles mettent en cause, au moins implicitement, la responsabilité de la direction d'Edelca dans la mort de près de deux cents personnes.

Dans un communiqué officiel cependant, la présidence de la République vénézuélienne a expliqué au même moment que l'emploi de produits chimiques pour le traitement du premier incendie avait été jugé inadéquat.

Pilotes canadiens

Quatre pilotes et trois techniciens canadiens se trouvaient prêts dimanche à effectuer aux commandes d'avions Catalina la mission de largage d'un produit chimique spécial sur les installations en feu, selon le capitaine Rangel Sanchez.

D'autres informations font état du non-fonctionnement des systèmes de sécurité dans la zone de stockage du carburant. Selon les ingénieurs des services de pompiers, plusieurs réservoirs d'eau de secours étaient vides et il a fallu couper des conduites de la ville pour commencer les opérations.

Les derniers foyers d'incendie ont été éteints hier matin.

Prix du lait: comparutions ajournées au 29 mars

■ Les compagnies Agropur, Provigo et Ferme Saint-Laurent devaient comparaître en Cour des poursuites sommaires, hier, sous l'accusation d'avoir violé la loi de la Régie des Marchés agricoles, et particulièrement les règlements plus pertinents au commerce du lait et de ses succédanés en accordant (ou en acceptant, selon le cas) des primes qui avaient pour effet de placer ce prix en-deçà du prix de gros minimum.

À la requête des avocats de la défense, toutefois, cette comparution a été ajournée au 29 mars prochain, date à laquelle d'autres jugements auront pu être rendus dans des cas similaires.

Le Massachusetts rétablit la peine de mort

■ BOSTON (AP) — Le Massachusetts est devenu, hier, le 38ème Etat américain à rétablir la peine de mort.

La loi, signée par le gouverneur Edward King, offre aux condamnés la possibilité entre la chaise électrique et l'injection d'un produit mortel.

Pour M. King, la peine de mort est une « punition juste » pour les crimes avec préméditation ou réalisés avec une extrême atrocité et accompagnés d'au moins une circonstance aggravante.

Aux termes de cette nouvelle loi, un jury devra préciser s'il y a eu circonstance aggravante avant de recommander la peine capitale.

UN COMITÉ ÉTUDIERA TOUTE LA QUESTION Péage des autoroutes: Clair renonce à la hausse d'avril

■ QUÉBEC — Il n'y aura pas de nouvelles augmentations de tarifs aux postes à péage des autoroutes le 1er avril prochain.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Le ministre des Transports, Michel Clair, vient, en effet, d'annoncer un moratoire d'un an sur toutes les hausses de tarifs prévues.

Selon le plan initial du ministre Clair, après la première hausse de 25 cents à 50 cents du 1er juillet dernier, il devait y avoir une

nouvelle augmentation de 10 cents le 1er avril 1983, suivie d'une autre du même montant le 1er avril 1984. Et, en avril 1985, les tarifs des autoroutes auraient été portés à 80 cents.

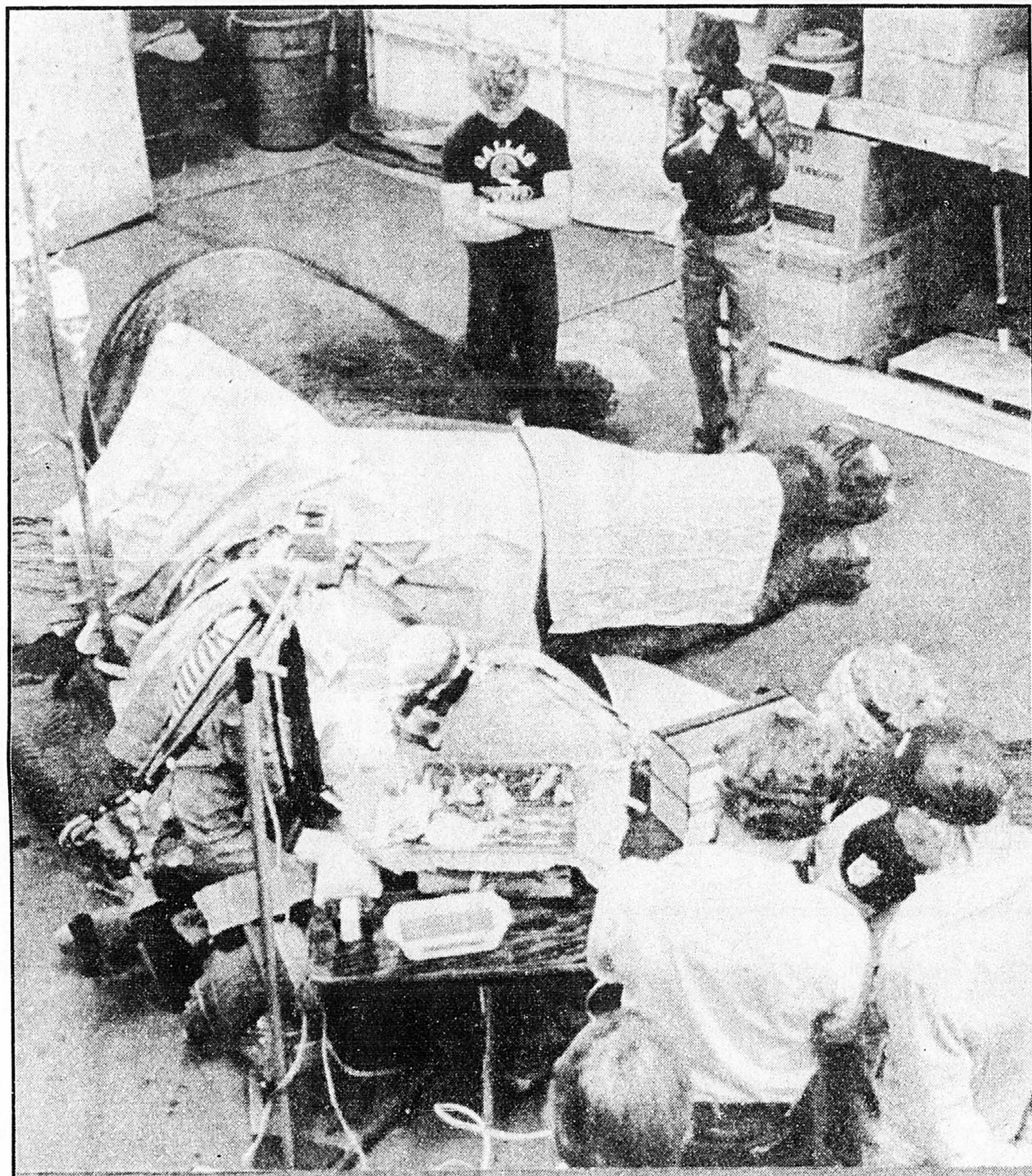
Michel Clair espère que ce moratoire d'un an permettra de faire le point sur toute la question du péage aux autoroutes au Québec. Un comité composé d'élus et de fonctionnaires du gouvernement sera bientôt créé pour étudier toutes les implications du problème, et il devra faire un rapport au Conseil des ministres à l'automne de l'année prochaine.

Dans un communiqué émis, hier, le ministre rappelle que notre système de péage aux autoroutes a besoin d'être ajusté à la réalité d'aujourd'hui, qu'il faudra trouver une solution à la fois «équitable» pour les populations desservies par les autoroutes et à la fois «acceptable» pour les populations des régions éloignées, ne disposant pas de réseau routier aussi bien développé mais ayant quand même à payer des taxes et des impôts pour éponger les déficits des autoroutes.

Quand le gouvernement Léves-

que a décidé d'augmenter les tarifs des postes à péage des autoroutes, au printemps dernier, il invoquait le dernier déficit de \$20 millions de l'Office des autoroutes. L'Office avait déjà alors accumulé un déficit d'opération de \$140 millions et devait supporter une dette de \$400 millions.

N'eût été des augmentations du 1er juillet de cette année, ainsi que de la réorganisation administrative de l'Office, on prévoyait, pour les années 90, un endettement d'un milliard de dollars et un déficit d'opération de plus de \$800 millions.



téléphoto UPI

Chirurgie élephantinesque

Ronnie, un éléphant femelle de 35 ans qui fait partie de la troupe du cirque Ringling Bros. et Barnum & Bailey, a subi hier avec succès, aux quartiers d'hiver du cirque, à Venice, Floride, une délicate opération nécessitée par une cataracte qu'il avait contractée aux deux yeux. L'opération, la seconde qui ait jamais été tentée dans l'histoire de la

médecine vétérinaire américaine, a été effectuée par les Drs Sam Vanni et Sue West, deux vétérinaires ophtalmologistes rattachés à l'Université de l'Illinois, à Chicago. Tout porte à croire que l'animal de 9.000 livres sera rétabli à temps pour participer, à partir du 15 janvier, au programme de dressage en vue de la saison 1983.

COUPABLE DE LA SÉQUESTRATION DE SA FEMME Alfred D. envoyé à Pinel pour examen psychiatrique

■ Alfred D., ce mari malade mentalement jaloux, qui enfermait sa femme chaque soir dans une boîte cadenassée qu'il avait construite et installée dans la chambre conjugale, devra subir des examens psychiatriques, en plus de se soumettre à une évaluation psychologique.

MARTHA GAGNON

C'est ce qu'a ordonné, hier, le juge Gabriel Lassonde, de la Cour des sessions de la paix, qui a refusé de libérer le peintre en bâtiment de Montréal, âgé de 49 ans, qui un peu plus tôt cette semaine, avait été reconnu coupable de séquestration. Assis dans le box des accusés, menottes aux mains, Alfred D., petit et maigrelet, le nez pointu, les cheveux noirs et le teint cuivré, semblait ne pas comprendre ce qui lui arrivait.

Avec un sourire timide, il a expliqué au juge en se levant de son banc: « Je ne suis pas dangeu-

reux, je ne ferai pas de mal à ma famille. Je les aime.

« Oui, je comprends mais je préfère que ce soit un médecin qui me le dise, a répondu le juge. Peut-être avez-vous besoin de traitements. Je ne peux pas vous laisser sortir. Imaginez ce qui se passerait si vous sortiez et que vous battiez votre femme. Je suis responsable de sa protection et de celle des autres ».

Quelques instants auparavant, son avocat, Me Howard Tatner, avait fait valoir que son client était un bon travailleur, sans antécédent judiciaire, qui serait capable de bien se tenir s'il était libéré jusqu'au prononcé de la sentence. Il a également affirmé qu'un des enfants, un fils, était prêt à accueillir son père chez lui pour l'aider et l'héberger temporairement. Il a fait un signe de la main qui semblait désigner un jeune homme dans la vingtaine, seul spectateur dans la salle d'audience du Palais de justice.

Me Tatner a rappelé que la femme du détenu avait manifes-

té le désir de retirer ses plaintes au cours du procès pour séquestration où elle était le seul témoin. Le Tribunal s'était, toutefois, opposé à une telle requête en raison du contexte particulier dans lequel se sont déroulés les événements.

Le juge Lassonde a plutôt penché en faveur des arguments du procureur de la Couronne, Me Hélène Morin, qui a réclamé que M. Alfred D. reste emprisonné afin de ne pas nuire à la vie, déjà passablement perturbée, de sa femme et de ses enfants. Elle s'est aussi objectée à ce qu'il aille chez son fils qui habiterait sur la même rue que les autres membres de la famille.

Pour toutes ces raisons, le juge Gabriel Lassonde a ordonné le transfert du détenu à l'Institut psychiatrique Pinel où il devra subir les examens qui s'imposent. C'est en vertu d'un article du Code pénal qui permet à un individu qui est inculpé de réclamer une mise en liberté provisoire sur remise d'une promesse,

que Alfred D. formulait sa requête hier.

Le juge Lassonde a fait savoir qu'il rendrait une première sentence le 18 janvier sur l'un des deux chefs d'accusation, soit séquestration ou lésions corporelles. Quant aux représentations sur sentence, elles ne pourront pas avoir lieu avant le 8 février.

Dans son jugement, le juge Lassonde qualifie d'exceptionnelle et même de répugnante, l'histoire de Alfred D. qui exigeait que sa femme couche dans une boîte qui, durant le jour, servait de garde-robe. Il arrivait aussi qu'à certaines occasions, il l'invite à dormir dans le lit conjugal mais elle devait être menottée. La Cour est d'avis que l'épouse obéissante avait peur et agissait sous la menace.

Selon les informations obtenues, le dossier serait maintenant devant le Tribunal de la jeunesse qui doit voir si des actes incestueux ont également été commis par la même personne.

Deux frères abattus

■ Deux frères sont tombés sous les balles d'un cagouard, en fin de soirée mardi, alors qu'ils se trouvaient à la brasserie La Pivoine, au 426 est, rue Rachel.

Il était 23h45 lorsqu'un individu, la tête recouverte d'une cagoule de laine et les mains gantées, a fait son apparition dans l'établissement. Sans perdre un instant, il s'est dirigé vers les deux frères Denis et Jocelyn Julien, âgés respectivement de 32 et 29 ans, et a fait feu dans leur direction. Les deux ont été atteints à la tête.

Profitant de la panique, l'assassin a quitté les lieux comme si de rien n'était.

La mort de l'une des victimes a été instantanée, son frère est décédé peu après son admission à l'hôpital Notre-Dame.

Denis travaillait comme serveur à cette brasserie. Les deux frères avaient déjà été appréhendés par les policiers à la suite de délits mineurs.

Il semble que ce double règlement de compte soit relié à une affaire de drogue.

Selon la police, le meurtrier était armé d'un revolver ou d'une carabine à canon coupé. L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Maurice Charrand et Gilles Boyer.

Il s'agit des 78e et 79e meurtres de l'année à survenir dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Alami a-t-il mis le feu à sa demeure?

■ Huit témoins ont été entendus, hier, par le commissaire John MacDougall, au cours de la première journée d'audience de l'enquête du Commissariat aux incendies relativement au sinistre qui a lourdement endommagé, le 30 juin dernier, une résidence d'une valeur de \$400.000 située au 20 Terrasse Whitehead, à Dorval, et propriété de Jean-Pierre Alami, un coureur automobile en formule Atlantique et de formule Ford.

CONRAD BERNIER

Leurs témoignages ont notamment permis au commissaire MacDougall d'apprendre que les pompiers de Dorval se sont rendus peu après 23h, le 30 juin dernier, pour combattre un incendie au 20 Terrasse Whitehead, une maison unifamiliale de quatorze pièces avec six ou sept salles de bain, et évaluée à \$400.000. Un vent de 20 kilomètres à l'heure soufflait, cette nuit-là. L'incendie a été maîtrisé vers 2 heures du matin. Les recherches des pompiers ont permis d'établir qu'aucune personne et qu'aucun animal domestique ne se trouvaient à l'intérieur de la maison au moment de l'incendie et que plusieurs pièces étaient presque vides de meubles.

Selon le rapport d'évaluation d'assurances présenté par René Laberge, et versé au dossier de la preuve, le montant des dommages causés à cette maison s'élevait à \$313.199,44, alors que le montant des pertes, au chapitre des meubles et des effets personnels endommagés ou détruits, atteint \$59.104,15. Le témoin Gérard Roy a pour sa part révélé que Avco avait consenti à Jean-Pierre Alami, en décembre 81, pour fins d'investissement, un prêt de \$70.000 en deuxième hypothèque et au taux de 20 p. cent sur intérêts seulement, — la caisse populaire de Saint-Zotique détenant une première hypothèque avec un prêt de \$100.000 — et exigé que Alami assure sa maison pour \$170.000. Il y a deux ans, les Alami avaient mis cette maison en vente pour \$500.000.

L'enquête a été ajournée au 17 janvier prochain. Il reste six ou sept témoins à faire entendre. C'est Martin Naud, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui a la responsabilité de l'enquête policière dans cette affaire.

Le photographe du métro ne sera pas inquiété

■ Aucune plainte ne sera portée contre le photographe-pigiste Pierre Obendrauf arrêté lundi dans le métro. Le président de la Commission de transport de la CTCUM, M. Laurence Hanigan en a ainsi décidé après avoir pris connaissance de toute cette affaire. Rappelons que M. Obendrauf, photographe-pigiste depuis deux ans, avait été arrêté et détenu durant près d'une heure lundi, pour avoir « entravé le travail d'un agent de police » de la CTCUM. M. Obendrauf avait pris trois photographies de la scène d'un suicide avant d'être prié de suivre un agent de police de la CTCUM.

A 4
AFFAIRE DES POMMES DE TERRE

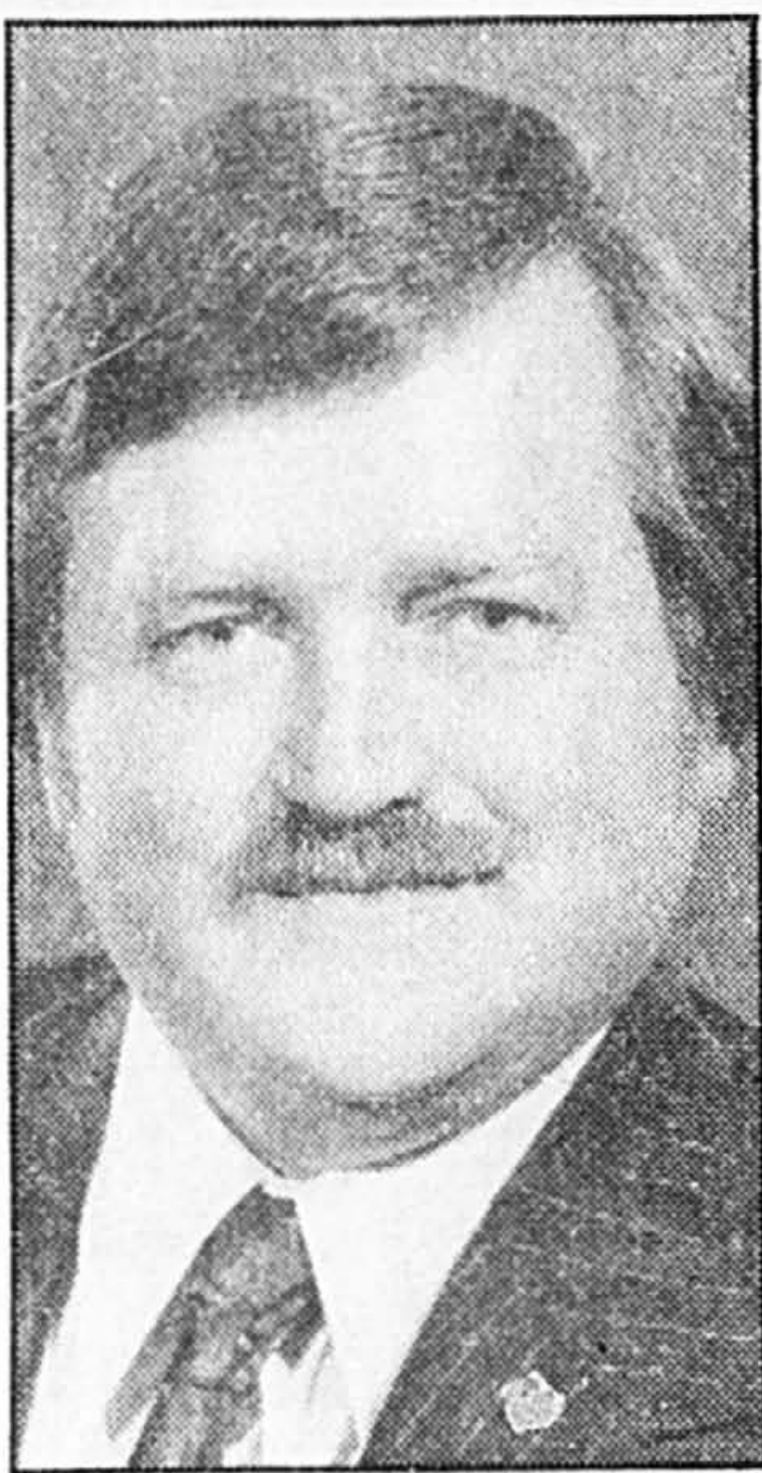
Garçon songe à décréter une enquête publique

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, étudie actuellement la possibilité de mettre sur pied une enquête publique afin de faire la lumière sur l'affaire de la contamination par flétrissure bactérienne des pommes de terre de semence du Bas-Saint-Laurent, en 1981.

PIERRE GINGRAS

C'est ce qu'a déclaré le ministre à LA PRESSE hier en ajoutant que la tenue d'une telle enquête devrait être approuvée par le Conseil des ministres et qu'elle serait conditionnelle au fait que tous les acteurs en cause, autant ceux des autres provinces que les employés du gouvernement fédéral, puissent témoigner. C'est justement ce problème qui est à l'étude ces jours-ci.

Tout en disant approuver la récente demande d'enquête publique adressée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) au ministre fédéral de l'Agriculture,



Jean Garon

photothèque LA PRESSE

M. Eugene Whelan, M. Garon a dit que son homologue fédéral ne pouvait plus plaider ignorance dans ce dossier. « Les articles de LA PRESSE sont clairs à ce sujet », a-t-il dit laconiquement. Et M. Garon d'ajouter: « Nous attendons toujours une réaction de sa part. Si sa réponse est affirmative, j'espère que son enquête ne servira pas uniquement à noyer le poisson... ».

On se souvient qu'à la suite de la découverte de la maladie dans une pomme de terre de semence d'un producteur de Sept-Iles, M. Richard Poitras, les inspecteurs fédéraux ont interdit à ce dernier et aux 32 producteurs qui s'y approvisionnaient de vendre leur produit, leur occasionnant du même coup des pertes financières de \$1,4 millions. Or selon les articles de LA PRESSE, il n'a jamais été prouvé hors de tout doute que les pommes de terre contaminées (mais non dommageables pour la santé humaine) provenaient de la ferme Poitras.

De plus, LA PRESSE avait ré-

vélé que le ministre Whelan avait confié ce dossier à celui qui devait devenir son secrétaire parlementaire, le député libéral de Chicoutimi, M. Marcel Dionne, lequel se trouverait dans une situation de conflit d'intérêts à cause de la concurrence qui existe depuis 1978 entre le producteur Richard Poitras et son frère, André Dionne. Ce dernier est un des gros producteurs de pommes de terres de table du Québec. André Dionne avait admis à LA PRESSE avoir porté plainte à maintes reprises auprès des inspecteurs d'Agriculture Canada contre son concurrent, Richard Poitras.

Pour sa part, le ministre Garon se demande comment il se fait que les inspecteurs se sont présentés quatre fois chez Poitras alors qu'en temps normal, trois inspections suffisent et pourquoi l'inspecteur-chef, Jacques Laganière, a mené lui-même une des inspections, ce qui est contraire à la tradition dans ce domaine.



Michael Pitfield

téléphoto CP

Trudeau nomme son ami Pitfield au Sénat

OTTAWA — Soulevant un tollé d'indignation au Parlement, le premier ministre Trudeau a nommé hier son ami personnel et ex-premier fonctionnaire de l'Etat, M. Michael Pitfield, au Sénat.

L'ancien greffier du Conseil privé devient représentant « indépendant » de l'Ontario.

C'est dans un communiqué laconique publié au milieu de l'après-midi, soit au moment même où se terminait la dernière période de questions avant que la Chambre des communes n'ajourne ses travaux pour les fêtes, que la nouvelle a été communiquée à la presse.

GILLES PAQUIN

de notre bureau d'Ottawa

Apprenant la chose à leur sortie des Communes, les députés de l'opposition étaient presque unanimes à dénoncer le geste de favoritisme posé par M. Trudeau en faveur de son ex-bras droit.

Les commentaires ironiques fusaient des uns alors que les autres refusaient de croire ce qu'ils entendaient. Le député néo-démocrate Ian Waddell s'est montré le plus dur en affirmant que c'était là une nomination « obscène ».

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré que la désignation de M. Pitfield à son nouveau poste « ridiculisait l'idée même d'une éventuelle réforme du Sénat ».

Pour Joe Clark: « C'est une nomination étonnante, il se dit indépendant mais il s'agit clairement d'une décision partisane d'un premier ministre libéral. C'est un témoignage de reconnaissance envers un ami ».

M. Broadbent a dit que l'on devrait s'abstenir de combler les postes libres au Sénat tant que le comité parlementaire qui étudie la réforme de cette institution « anti-démocratique » n'aura pas terminé ses travaux.

Tout en ajoutant qu'il ne serait guère étonné de voir ensuite M. Pitfield accéder au cabinet, M. Broadbent a dit qu'il ne croyait pas plus à son indépendance qu'à celle du sénateur Keith Davey, organisateur libé-

ral de premier rang, ou à celle de Lowell Murray, l'ex-conseiller de Joe Clark.

Plus sobre dans ses remarques, le député conservateur Roch La Salle s'est contenté de signaler que le système fonctionnait comme cela.

Servir l'Etat

Au cours d'une conférence de presse d'une quinzaine de minutes en fin de journée, M. Pitfield a expliqué qu'il avait accepté d'aller au sénat pour continuer à servir le public.

Avec un large sourire il a indiqué qu'il n'avait jamais songé à entrer au cabinet par la porte du Sénat comme d'autres libéraux l'ont fait avant lui.

Le fonctionnaire de 45 ans a soutenu que divers rapports avaient suggéré dans le passé la nomination de certains hauts-fonctionnaires au Sénat afin que l'Etat tire avantage de leur expérience de l'administration publique. Il a noté que la chose était courante en Grande-Bretagne.

Au moment de quitter son poste de greffier du Conseil privé il y a deux mois, M. Pitfield touchait environ \$109,000 annuellement. Il n'en recevra plus que \$54,000 au Sénat.

A 65 ans il aura droit à une confortable pension de fonctionnaire à laquelle viendra éventuellement s'ajouter celle de la Chambre-haute.

Pour éviter d'ajouter à la controverse récente entourant sa pension, M. Pitfield a indiqué qu'il remboursera les contributions du gouvernement à celle qui lui viendra du Sénat.

Né à Montréal, M. Pitfield est depuis longtemps un ami personnel de M. Trudeau. Fonctionnaire depuis 1959, il a d'abord été sous-ministre de la Consommation et des Corporations avant de devenir secrétaire du Conseil privé quelques années plus tard.

Renvoyé par le premier ministre Clark en 1979, il revenait à Ottawa lorsque M. Trudeau était réélu. Il fut un de ceux qui poussa le chef libéral à renoncer à sa retraite lors de la défaite des conservateurs.

Pelletier et Maltais nient avoir «accusé» Marcel Dionne

Quatre jours après avoir été cités dans LA PRESSE comme accusant leur confrère député Marcel Dionne de s'être placé en situation de conflit d'intérêts dans l'affaire de la contamination des pommes de terre du Bas-Saint-Laurent, les députés André Maltais et Irénée Pelletier ont, séparément, demandé rétractation, invoquant qu'ils n'avaient pas porté de telles accusations.

MICHEL GIRARD

Le mot «accusant» que l'on a retrouvé dans le titre «Maltais et Pelletier accusent Dionne d'être en conflit d'intérêts», était du titre de LA PRESSE qui résumait ainsi le contenu de l'article où MM. Maltais et Pelletier déclaraient que Marcel Dionne se trouvait, selon eux, dans une situation de conflits d'intérêts.

Lors de l'entrevue accordée par M. Maltais, celui-ci a bel et bien affirmé que M. Marcel Dionne était selon lui dans une position de conflit d'intérêts. LA

PRESSE lui a demandé ce qu'il aurait fait à la place de Marcel Dionne dont le frère (André) a porté plusieurs plaintes contre son concurrent Richard Poitras auprès d'Agriculture-Canada. Il a répondu textuellement: «Moi, je n'aurais pas pris le dossier. Avoir été secrétaire parlementaire à l'Agriculture, j'aurais immédiatement prétexté le conflit d'intérêts et avec raison. Surtout que mon frère est encore là-dedans ».

Compte tenu du litige personnel entre M. Dionne et M. Poitras, André Maltais a dit à LA PRESSE avoir recommandé à M. Poitras (qui a été publiquement accusé par M. Dionne et le ministre Whelan d'être responsable de la contamination du Bas-Saint-Laurent) de régler ce dossier devant la Cour.

«Il y a deux choses dans ce dossier, avait-il dit à LA PRESSE: il y a la question professionnelle avec le ministère, puis il y a la question personnelle avec le secrétaire parlementaire (Marcel

Dionne) qui a déjà été dans le commerce des pommes de terre et qu'il peut y avoir un conflit d'intérêts entre lui et M. Poitras ».

«Ca prenait un coupable. Alors il n'y avait rien de meilleur que de trouver le gars qui est dans le fond de Sept-Iles», de dire M. Maltais qui a reproché au ministre de ne pas avoir agi de bonne foi envers M. Poitras et son partenaire Guildard Pelletier.

«J'ai offert à M. Poitras de lui organiser une rencontre avec le ministère. Il m'avait parlé de Marcel Dionne. Je lui ai dit: écoutez, ne lui demandez pas de vous aider maintenant. Voyons donc », a ajouté M. Maltais en parlant du conflit entre MM. Poitras et Dionne (Marcel).

«J'ai dit, a-t-il précisé, à MM. Poitras et Pelletier, de se dépêcher à présenter leur dossier devant la Cour. Ils ne l'ont pas fait tout de suite. Ils avaient l'air de croire que le ministère irait vite. Alors les ministères ne vont ja-

mais vite, surtout s'il y a quelqu'un qui joue contre nous à l'intérieur ».

Irénée Pelletier

Quant au député Irénée Pelletier, il a déclaré à son frère, Guildard (le partenaire de Richard Poitras), qu'il n'avait aucun reproche à formuler au contenu de l'article. Mais, comme il s'est fait «ramasser» par le caucus libéral fédéral d'Ottawa pour avoir osé attaquer publiquement son confrère Marcel Dionne, il s'est évidemment plaint lui aussi du mot «accusant».

«Le mot accuse, c'est là-dessus qu'on (Maltais et lui) se fait matraquer, nous», de dire Irénée Pelletier à son frère Guildard. Quant au contenu de l'article: «Il n'y a pas de trouble là», a-t-il expliqué à son frère.

Menace de poursuite de \$1 million

Quant au député libéral de Chicoutimi, Marcel Dionne, ses procureurs ont fait parvenir à LA PRESSE une mise en demeure de se rétracter, sous la menace d'une poursuite pour propos diffamatoires au montant de \$1 million.

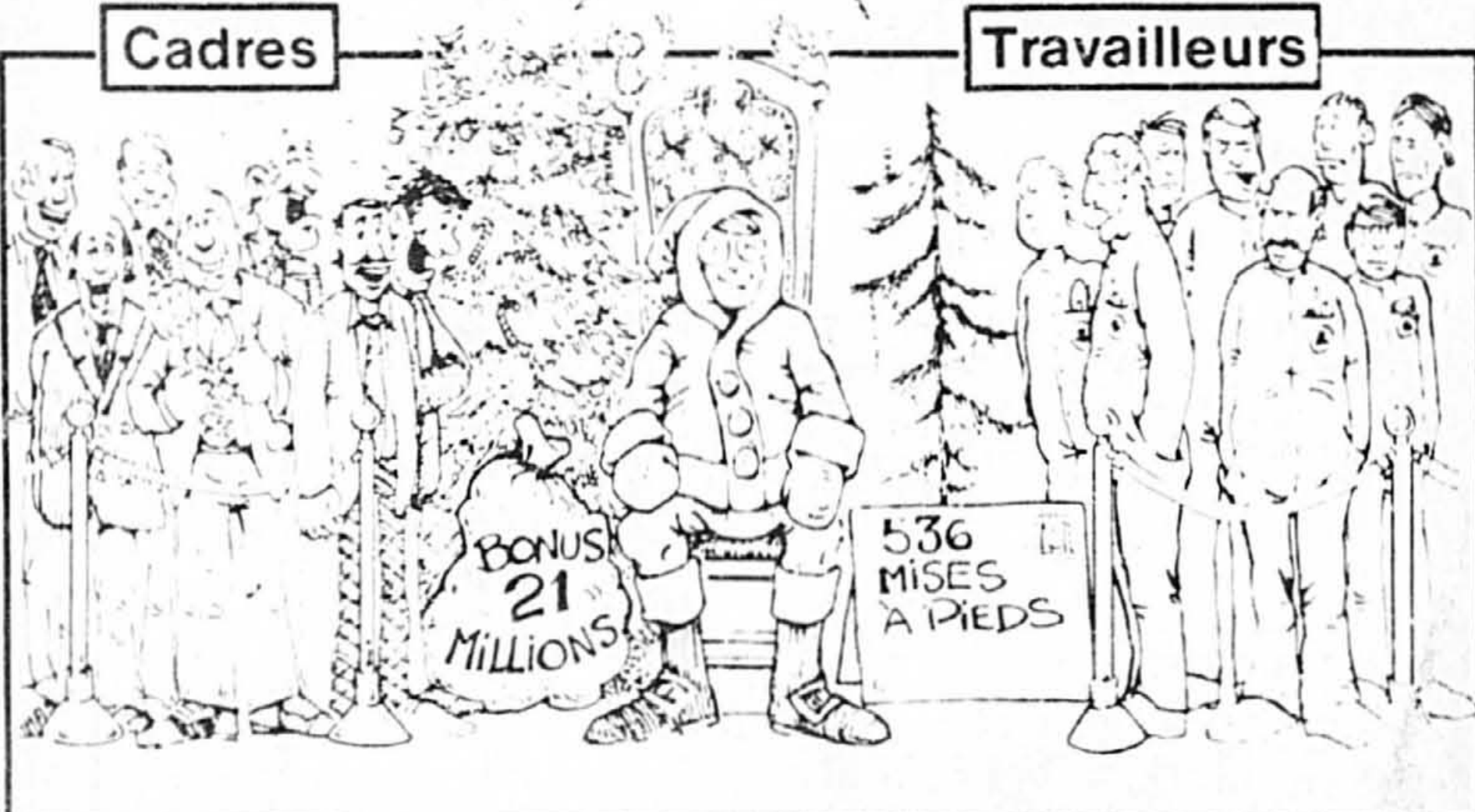
LA PRESSE a déjà publié dans son édition du 14 décembre un rectificatif concernant une erreur qui s'est glissée dans la présentation, en une, du reportage paru le 11 décembre en page intérieure sur cette affaire.

Le texte de une disait que M. Marcel Dionne avait déclenché des poursuites contre M. Poitras. Le reportage en page intérieure disait bien que c'est son frère, André Dionne, qui a lancé les inspecteurs d'Agriculture-Canada aux trousses de son concurrent, Richard Poitras.

La mise en demeure s'en prend également au titre de l'article en page intérieure, à savoir «Le zèle d'Agriculture-Canada sert bien le frère du député libéral fédéral Dionne», comme portant préjudice au député Dionne. Les procureurs du député nient ces allégations et «la diffamation qu'ils impliquent».

AIR CANADA ON S'EN VA

DEUX POIDS, DEUX MESURES



Joyeux Noël

à toute la grande famille !

Air Canada s'appête à offrir une prime de départ correspondant à un mois de salaire par année de service à ses cadres mis en retraite anticipée, alors que de l'autre côté, elle met à pied unilatéralement 536 machinistes sans dédommagement comparable, pour eux et leur famille, malgré le fait qu'elle a accumulé des profits de 22 millions pour les 9 premiers mois de 1982.

Comment Air Canada peut-elle justifier l'utilisation qu'elle fait des fonds publics ? Pourquoi Air Canada récompense-t-elle grassement des cadres qui sont en surplus ? Pourquoi Air Canada ne conserve-t-elle pas plutôt à son emploi des machinistes qu'elle a mis si longtemps à former et qu'elle devra réembaucher un jour ou l'autre, si ce n'est, pas trop tard...

C'EST INJUSTE
pour tous les contribuables canadiens



loge aérienne
représentant les
travailleurs au sol d'Air Canada
Association Internationale des Machinistes

1751

bons rabais

AUTOMOBILE

bons rabais **BLONDIN — MAZDA**



C'EST LE GRAND DÉFI
Autant d'équipement pour un si bon prix standard:
1983 MODÈLE ORDINAIRE B 2000
Plate-forme normale Location à long terme. Prix spécial pour compagnies. 7.6 litres/100 km 37m/gal Quantités limitées

- radio AM-FM
- enjoliveurs de roues
- 5 vitesses
- essuie-glaces intermittents
- appui-bras
- compteur journalier
- allume-cigarettes
- garantie 3 ans ou 80 000 km

GRATUIT ANTIROUILLE valeur de 250⁰⁰ bon jusqu'à Noël

\$6495⁰⁰

Blondin
AUTOMOBILE LTÉE
3722 E. BOUL. GOUIN 324-9100



La Société québécoise d'assainissement des eaux s'est livrée à des « excès »

■ QUEBEC (PC) — Une enquête interne menée par le ministère de l'Environnement accuse la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) d'avoir commis des « excès » et de s'être placée en « situation anormale ».

Le rapport de cette enquête menée par deux hauts fonctionnaires et un contractuel du ministère, vient d'être remis au ministre Adrien Ouellette qui avait déclenché l'enquête à son arrivée en poste.

NORMAN DELISLE

La Société québécoise d'assainissement des eaux est un organisme du ministère chargé d'assister les municipalités qui veulent se doter d'un système d'épuration des eaux usées. Elle agit notamment comme maître-d'œuvre des travaux à réaliser.

Le rapport dont la Presse canadienne a obtenu copie, juge toutefois « indéfendable » l'attitude de la SQAE qui voudrait une indépendance totale et qui refuse au ministère de l'Environnement le droit de contrôle sur les dépenses de fonds publics.

L'enquête sur la SQAE a été menée par le directeur de l'assainissement des eaux au ministère, M. Robert Tétrault, le directeur de l'assainissement urbain, M. Gilles Pineault, et un contractuel, l'ingénieur Claude Vallée.

Exemples

L'enquête a révélé qu'elle avait décelé plusieurs anomalies au sein de la Société.

Par exemple, la SQAE interdit formellement aux ingénieurs et consultants qu'elle embauche tout échange direct avec le minis-

trère de l'Environnement. « Il en résulte des non-sens », commente-t-on dans le document.

Ainsi lors de la préparation d'un projet d'usine d'épuration des eaux à Saint-Hyacinthe, la SQAE a refusé de communiquer au ministère les résultats des analyses d'échantillons d'eau recueillis sur place.

A Saint-Placide, la SQAE a éliminé le projet pourtant jugé le plus avantageux par le ministère et par les ingénieurs consultants.

« Ce boycottage du ministère par la SQAE est tout-à-fait indéfendable », commente-t-on.

On accuse également la SQAE de « rigidité et de lenteur » dans l'élaboration de ses projets.

C'est ainsi que pour un projet à Upton, un village de 617 habitants dans le comté de Johnson, la SQAE a étudié 52 possibilités. « C'est du pur délire, une perte de temps et d'argent », estiment les auteurs du rapport.

A Saint-Hyacinthe, le ministère a suggéré une solution qui permettait une économie de fonds publics de \$750,000. La SQAE a refusé de croire le ministère et a procédé elle-même à l'analyse de la solution pour arriver aux mêmes conclusions trois mois plus tard.

Coûts

Les enquêteurs accusent également la Société de gonfler l'évaluation du coût de chaque projet qui doit être réalisé.

La démarche a deux buts : montrer que la SQAE est capable de réaliser un projet à un coût moindre que les prévisions ou encore faire croire que les budgets du gouvernement sont insuffisants pour réaliser les projets.

Parmi les exemples cités par le

rapport, signalons le cas de la municipalité de Saint-Pie, dans Nicolet.

La SQAE a fait croire qu'un projet de \$1,2 millions allait coûter en 20 ans \$7 millions, « de quoi terrifier tout conseil municipal normalement éveillé ». La méthode normale d'évaluation des coûts aurait dû en arriver au coût réel de \$1,9 million en 20 ans. C'est \$5 millions de moins que le chiffre avancé qui a « causé un traumatisme dont le conseil de cette municipalité de 1,300 habitants ne s'est pas encore remis ».

A Granby, le projet avait été évalué par la SQAE à \$69,2 millions. Il coûtera finalement \$36,3 millions en dollars constants.

Dans plusieurs autres cas, la Société a indûment sonné l'alerte auprès de plusieurs municipalités en laissant croire que le gouvernement ne réaliserait pas des projets faute d'argent.

Pourtant, « pas une seule parmi les 50 municipalités faisant affaires avec la SQAE n'a été retardée dans le cheminement de son projet en raison d'une insuffisance d'enveloppe budgétaire », commente le rapport de l'enquête.

« Parce qu'un vieux rabougré dit que ça vaut pas de la m..., même s'il l'a pas lu mais qu'il a tout simplement vu le nom de Bisailon dessus, tout le monde se met des oeillères parce qu'on ne veut pas se faire ramasser. »

« C'est aberrant de penser que ça dépend de l'humeur d'un homme qui se lève du mauvais bord le matin ou qui ne l'aime pas la face, » ajoute-t-il, aigri.

Il faut bien dire que MM. Lévesque et Bisailon ne se sont jamais aimés beaucoup et ils ne manquent pas une occasion de se laisser aller à des remarques fielleuses.

Intolérance

Il reproche également à l'aile parlementaire du PQ ce qu'il appelle son intolérance et son sectarisme.

« Ils se croient investis d'une mission divine. Tout ce qu'ils font est automatiquement bon et ne peut être contesté. Ils vous disent : « Comment osez-vous nous critiquer? ». Avec l'emprise démagogique du chef, on est rendu pas mal dans le bout de Duplessis », poursuit-il.

Il reproche surtout au gouvernement de n'avoir rien à offrir à la population pour traverser la crise, aucun projet précis.

« Je ne suis pas sûr que lors des dernières élections on savait ce qu'on voulait », dit-il pour expliquer cette situation.

Le gouvernement se contente donc, à son avis, de tuer le temps en attendant des jours meilleurs au lieu de faire l'effort d'imagination pour faire travailler les gens (à l'aménagement des forêts donne-t-il comme exemple).

Le siège de Charlesbourg à l'Assemblée nationale est vacant depuis la démission, le mois dernier, du député péquiste Denis de Belleval.

M. Duclos est le deuxième député fédéral à démontrer de l'intérêt pour les élections partielles qui devront se tenir l'an prochain au Québec.

Les chefs inuit demandent le report de la conférence constitutionnelle

■ OTTAWA (PC) — Les chefs inuit, avec l'appui apparent des Métis et des Indiens, ont demandé au premier ministre Trudeau de remettre à plus tard la Conférence des premiers ministres sur la Constitution. Ils ont en plus réclamé qu'elle se tienne hors d'Ottawa.

Le Comité inuit sur les questions nationales croit fortement que cette réunion doit avoir lieu

dans le Nord », affirme un communiqué transmis hier à M. Trudeau, à tous les premiers ministres ainsi qu'aux chefs politiques des territoires.

M. Trudeau avait suggéré mercredi que la rencontre se tienne les 15 et 16 mars à Ottawa.

Le premier ministre a admis avoir étudié la possibilité de tenir cette conférence à Yellowknife. Il

n'a pas retenu l'idée en raison des coûts élevés du transport, du grand nombre de participants, représentants de la presse et observateurs et des « conditions hivernales difficiles » dans cette région.

Les Inuit croient qu'en retardant la rencontre à la mi-avril, le temps serait plus clément à Yellowknife et permettrait à toutes les parties de mieux se préparer.

Duclos intéressé par la politique provinciale

■ OTTAWA (PC) — Le député de Montmorency-Orléans aux Communes, M. Louis Duclos, pourrait faire le saut sur la scène provinciale et se porter candidat aux élections partielles qui doivent se dérouler dans le comté de Charlesbourg.

M. Duclos a rappelé que le comté provincial de Charlesbourg avait fait partie de son comté fédéral pendant plus de 50 ans et que certains de ses organisateurs militaient dans ce comté au provincial.

« Je n'ai pas reçu de demande formelle, mais je sais que des gens sondent le terrain. Si un consensus se dégage en faveur de ma candidature et si des gens m'arrivent avec une proposition,

je serais prêt à les écouter sérieusement », a déclaré M. Duclos.

Le député a dit voir plusieurs avantages à siéger à l'Assemblée nationale, dont le moindre n'est pas qu'il n'aurait plus à voyager entre Québec et Ottawa.

M. Duclos a affirmé qu'il comprendrait que l'association libérale locale veuille plutôt présenter quelqu'un qui habite dans le comté, alors que lui-même est un résident de l'île d'Orléans.

M. Duclos est député aux Communes depuis 1974 et avait été le seul libéral québécois à s'opposer au projet de réforme constitutionnelle du premier ministre Trudeau.

«Le problème du PQ, c'est René Lévesque»

-BISAILLON

■ UEBEC (PC) — Le député Guy Bisailon qui a fait une entrée plutôt remarquée sur le parquet de l'Assemblée nationale au cours de la dernière session en siégeant comme indépendant, croit que « le problème du PQ, c'est René Lévesque ».

Le député qui s'est fait élire à deux reprises sous la bannière péquiste, soutient que le premier ministre « profite d'une soumission aveugle et naïve des ministres et du parti. »

DONALD CHARETTE

« Des gens qui ont travaillé comme des chiens pour le PQ depuis 69, soutient-il, ne peuvent aller contre Lévesque car ce serait se détruire eux-mêmes. »

Il fulmine encore quand il pense à la façon cavalière avec laquelle le premier ministre avait accueilli son projet de service civil obligatoire pour les jeunes.

« Parce qu'un vieux rabougré dit que ça vaut pas de la m..., même s'il l'a pas lu mais qu'il a tout simplement vu le nom de Bisailon dessus, tout le monde se met des oeillères parce qu'on ne veut pas se faire ramasser. »

« C'est aberrant de penser que ça dépend de l'humeur d'un homme qui se lève du mauvais bord le matin ou qui ne l'aime pas la face, » ajoute-t-il, aigri.

Il faut bien dire que MM. Lévesque et Bisailon ne se sont jamais aimés beaucoup et ils ne manquent pas une occasion de se laisser aller à des remarques fielleuses.

Intolérance

Il reproche également à l'aile parlementaire du PQ ce qu'il appelle son intolérance et son sectarisme.

« Ils se croient investis d'une mission divine. Tout ce qu'ils font est automatiquement bon et ne peut être contesté. Ils vous disent : « Comment osez-vous nous critiquer? ». Avec l'emprise démagogique du chef, on est rendu pas mal dans le bout de Duplessis », poursuit-il.

Il reproche surtout au gouvernement de n'avoir rien à offrir à la population pour traverser la crise, aucun projet précis.

« Je ne suis pas sûr que lors des dernières élections on savait ce qu'on voulait », dit-il pour expliquer cette situation.

Le gouvernement se contente donc, à son avis, de tuer le temps en attendant des jours meilleurs au lieu de faire l'effort d'imagination pour faire travailler les gens (à l'aménagement des forêts donne-t-il comme exemple).

Le siège de Charlesbourg à l'Assemblée nationale est vacant depuis la démission, le mois dernier, du député péquiste Denis de Belleval.

M. Duclos est le deuxième député fédéral à démontrer de l'intérêt pour les élections partielles qui devront se tenir l'an prochain au Québec.



Guy Bisailon

Photothèque LA PRESSE

treuve après l'ajournement des travaux.

Elu en 1976 dans le comté de Sainte-Marie, cet enseignant qui a siégé à l'exécutif de la CEQ, a passé par plusieurs crises de foi successives avant de se décider à siéger comme indépendant.

Identifié à l'aile gauche du PQ, il se sentait de plus en plus mal à l'aise, jusqu'à la rupture avec l'aile parlementaire en juin dernier. Par un curieux paradoxe, il est demeuré membre du PQ, une anomalie qui sera corrigée bientôt puisqu'il ne renouvellera pas sa carte de membre.

« Dans le débat sur la loi 105, décrétant les conditions de travail des employés du secteur public, j'ai dit que ce gouvernement doit être renversé. Il y a donc là une cassure avec le parti, » explique-t-il.

Pour plusieurs, Guy Bisailon c'est le franc-tireur qui s'accommode difficilement de la discipline de parti. Pour d'autres, c'est un éternel tire-au-flanc qui aime bien attirer l'attention.

Quoi qu'il en soit, il a réussi à ressusciter le rôle de député indépendant qui avait subi une courte éclipse depuis les départs de Rodrigue Tremblay et Bill Shaw.

A plusieurs reprises, il a réussi à faire mal paraître le gouvernement par ses questions ou ses interventions durant les débats, notamment sur la hausse des salaires des députés et la loi 105.

Son coup d'éclat demeure sans doute les confidences qu'il aurait recueillies auprès de négociateurs du front commun et qu'il a transmises au chroniqueur politique du Journal de Montréal.

Envoi le lendemain matin : René Lévesque songe à quitter la politique et prépare le terrain pour Pierre-Marc Johnson, le « dauphin ». Qui plus est, le commun des mortels y apprend, que ces « négos » sont le théâtre

de combines politiques qui n'ont pas grand chose à voir avec la négociation de conditions de travail.

Vraie ou fausse, l'information véhiculée par Bisailon fait des ravages et place le négociateur en chef du gouvernement, Lucien Bouchard, sur le grill.

Bisailon en remet et, en Chambre, met son siège en jeu sur la véracité de ses dires.

Aujourd'hui encore, il maintient sa version des faits et affirme avoir agi de la sorte pour démontrer, avant l'adoption de la loi 105, que la négociation « s'est faite toute croche ».

« C'était trop gros, il fallait que ça sorte », mentionne-t-il pour justifier son geste, rejetant les accusations voulant qu'il se soit servi de cette affaire pour régler ses comptes avec René Lévesque et son chef de cabinet Jean-Roch Boivin.

Depuis, le premier ministre a déclaré qu'il ne quitterait pas le bateau mais Guy Bisailon n'y croit pas. Ces propos sont dictés par les rumeurs de démission, croit-il.

Bien dans sa peau

Guy Bisailon sera candidat lors de la prochaine élection sous sa propre bannière. « Pour faire vérifier ma décision par la population, » dit-il.

Il exclut toute candidature pour le mouvement socialiste de Marcel Pepin disant croire que ce dernier est un « indépendantiste de circonstance ».

Pour l'instant, il profite pleinement de la question par semaine que lui octroie son statut d'indépendant. Le fait de ne plus participer aux réunions de l'aile parlementaire lui a permis de « sauver » une dizaine d'heures par semaine si bien qu'il est inscrit à l'École nationale d'administration publique pour un cours qui exige 45 heures de travail par semaine.

« Je suis bien dans ma peau », dit-il avant de prophétiser qu'il sera meilleur lors de la prochaine session.

'Triomphe'



Quand il s'agit de raffinement et d'élégance, rien ne se compare au pendentif et aux boucles d'oreilles assortis, avec un saphir, chez Mappins. Des diamants rehaussent la pierre centrale bleu foncé de chaque monture en or 14 K. Le pendentif n'est que 295\$, les boucles d'oreilles sont 495\$. Et vous pouvez vous fier à la qualité — elle est garantie. A Noël, marquez des points avec quelqu'un en lui offrant un cadeau spécial Mappins.

Pièces agrandies pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Plus que jamais, plus pour votre argent.

• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
• Carrefour de l'Estrie • Galeries Chagnon



Le vert de la saison

C'est gai, c'est frais, c'est fou, c'est différent. Et c'est tout nouveau! Midori... la plus extravagante des nouvelles liqueurs.

Un vrai délice avec... jus d'orange, soda, jus d'ananas, lime ou tout ce qui vous plaît. Comme mélange, dans les boissons exotiques ou dans les desserts, le goût unique de Midori vous surprendra agréablement.

N'oubliez pas de vous procurer le livre de nombreuses recettes, là où vous achetez Midori.

Midori, une façon vraiment originale de faire plaisir durant le temps des fêtes, et aussi... le vrai cadeau de la saison!

Midori: liqueur originale de melon.

Code + 078162 — 16.15\$. En vente dans plusieurs succursales de la Société des alcools. Pour plus d'information, écrivez à Midori, C.P. 700, Lachine, Qué. H9S 4E8

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Quebecair vivra, croyez-en Ottawa

En soi, la nouvelle est excellente: Quebecair n'aura pas besoin de la faillite pour renaître à une nouvelle vie. On ne sait ni pourquoi ni comment; mais on prend la parole du ministre fédéral des Transports et on se réjouit avec son homologue provincial devant cette étape-surprise d'une négociation difficile.

D'autres ont aussi raison de se réjouir.

D'abord, les employés de Quebecair, qui vivent dans une situation d'insécurité depuis tellement longtemps et qui, même sans engagement ferme de la part du ministre, peuvent espérer encore dans leur compagnie et dans l'emploi qu'ils y occupent. Les fournisseurs aussi cesseront de craindre, plutôt que d'exiger des paiements complets avant même la livraison de leurs marchandises.

Enfin, les investisseurs sauront qu'ils ne perdront pas leur mise de fonds: dans le contexte actuel, une faillite peut blesser profondément des actionnaires affaiblis d'autre part. Donc, des nuages se dissipent dans le ciel québécois.

Mais il faut bien admettre que le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, exige une grande part de confiance absolue chez ceux qui l'écoutent. Car s'il avait appuyé sa première déclaration, préconisant la faillite de Quebecair, sur un raisonnement qui semblait réfléchi, il affirme maintenant le contraire sans dire à quinconque les raisons de ce revirement.

Les données ne peuvent avoir changé: la situation de Quebecair demeure aussi dramatique, avec des pertes de \$1 million par mois et une somme d'erreurs administratives passées qui ne peuvent facilement se faire oublier.

À moins que la proposition du Québec puisse tout remettre en question. De fait, l'idée de conserver une couple de 737, d'étendre son rayon jusqu'à Moncton et les Iles-de-la-Madeleine et même de se rendre en Floride, en vols notifiés, les fins de semaine, est sûrement intéressant. Mais il faut bien admettre qu'elle n'a rien de trop original: elle aurait dû faire partie du dossier depuis longtemps.

Après avoir ouvert un dossier, M. Pépin le cache. Or, il est pourtant évident que, dans le domaine des Transports comme dans plusieurs autres, le secret que l'on entretient mine la qualité de l'administration, des relations de travail et même de la crédibilité politique. Le ministre provincial, M. Michel Clair, devrait maintenant en savoir quelque chose: avec plus de franchise et de transparence, on aurait probablement pu éviter le marasme actuel.

Et M. Pépin devrait aussi s'en rendre compte: les dossiers qu'il a pris en main ont pu progresser quand lui-même ou quelqu'un d'autre a osé y faire un peu de lumière.

Qu'on se le dise et qu'on se le répète: une politique secrète est une atteinte à la vie démocratique.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés



Marcel Adam

Des causes de l'échec constitutionnel du Québec

Mardi dernier, l'ex-ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, relevait dans cette page certaines opinions que m'avait inspirées le jugement de la Cour suprême sur le droit de veto réclamé par le Québec.

Je soutenais alors que le Québec n'a pu exercer son pouvoir politique de veto, à l'automne de 1981, parce qu'il était représenté à la table de négociation par un chef de gouvernement souverainiste qui venait au surplus de se faire dire par une forte majorité de Québécois qu'ils demeuraient attachés au Canada et au système fédéral.

De cet argument, M. Morin tire la signification suivante: un gouvernement fédéraliste peut, mieux qu'un autre, bloquer des visées fédérales inacceptables. Si cela est vrai, comment se fait-il que les sept autres gouvernements fédéralistes alliés au Québec n'ont pas ensemble réussi à faire entendre raison à Ottawa?

Dans le passé, le fédéral n'osait pas imposer des réformes constitutionnelles qui n'agréaient pas aux gouvernements du Québec. Parce que ceux-ci étaient fédéralistes, ils avaient en matière constitutionnelle plus de crédit auprès des Québécois que n'en a aujourd'hui un gouvernement souverainiste. Aussi, sachant

qu'en ce domaine les intentions du gouvernement péquiste seraient perçues avec plus de suspicion par les fédéralistes québécois que ne le seraient celles d'un gouvernement central dominé par des compatriotes, celui-ci a pu se comporter à l'endroit du gouvernement du Québec comme il n'aurait jamais osé le faire à l'encontre d'un gouvernement fédéraliste.

Si les sept autres gouvernements fédéralistes du front commun n'ont pas mieux réussi que celui du Québec à contrer le projet fédéral c'est parce que leurs populations respectives ne les auraient pas suivis dans un affrontement à finir avec le gouvernement fédéral. Les gouvernements en cause le savaient, et le fédéral aussi.

En d'autres temps, Ottawa n'aurait pas pris le risque de tester sérieusement la fidélité fédéraliste des Québécois avec une réforme contestable, imposée par un coup de force politique; après le résultat négatif du référendum, M. Trudeau savait qu'il ne prenait pas plus de risques avec le Québec qu'avec les autres provinces du front commun.

Cela nous conduit à l'argument de M. Morin voulant que la victoire du non a affaibli le Québec et permis à Ottawa d'agir avec lui comme il n'avait jamais osé le faire jus-

qu'à. Danger que M. Morin avait évoqué avant le référendum et qu'à son dire j'aurais réfuté à l'époque en le qualifiant de terrorisme verbal.

La position que j'avais prise à ce sujet, le 14 mars 1980, se résume ainsi: ou bien ce danger est irréal et le gouvernement fait du chantage en le brandissant pour influencer les fédéralistes québécois; ou bien il est réel et alors le gouvernement doit y parer dans la formulation de sa question.

Et M. Morin de s'étonner de ce commentaire relevé dans ma chronique: «Pourtant lui et son gouvernement savaient qu'ils lui (le Québec) faisaient courir ce risque, mais rien n'a pu les en détourner». Après quoi il rappelle que personne n'a réclamé qu'il renonce au référendum; au contraire on le critiquait de ne pas le tenir plus rapidement et de ne pas poser une question plus radicale.

Personne n'a en effet réclamé qu'il renonce au référendum. Pour la bonne raison qu'il s'agissait d'un engagement électoral. Ceux qui voulaient qu'il fût tenu plus tôt voulaient mettre fin à une incertitude qui endommageait sérieusement l'économie du Québec. Voulaient-ils une question plus radicale? Je sais qu'il y avait beaucoup de gens qui voulaient une question plus claire, ne fût-ce que pour faciliter davantage les choses dans le cas d'une victoire du oui.

Quant au membre de phrase «rien n'a pu les en détourner», le sens se trouve dans mon article de mars 1980, où je suggérais, après plusieurs autres, que le gouvernement formule sa question de telle sorte qu'en disant non à la souveraineté-association les Québécois n'induisent pas à croire qu'ils renoncent à réformer la constitution de manière à la leur rendre plus acceptable.

Après avoir dit que le gouvernement aurait été accusé de manipuler l'opinion s'il avait choisi de ne pas tenir de référendum, ou s'il avait posé une question sur le renouvellement du fédéralisme, M. Morin conclut: «A moins évidemment que l'on juge rétroactivement, refaisant l'histoire, que le Parti québécois n'aurait pas dû exister ou, qu'existant, il n'aurait pas dû être élu ou que, ayant été élu, il abandonne l'idée de la souveraineté, ou que sais-je encore».

On ne peut reprocher au PQ d'exister puisque son existence même et sa force politique témoignent de son adéquation à une réalité politique indéniable. On ne peut non plus lui reprocher d'avoir conservé son option constitutionnelle puisqu'elle est sa raison d'être.

Cela étant, aurait-il dû être défait?

On ne refait pas l'histoire. En tout cas celle-ci enregistrera que c'est sous son règne que le Québec se sera retrouvé moins autonome et politiquement plus faible que jamais.

Les hésitations de la Jordanie

Il faut savoir gré à Israël d'avoir laissé tomber les conditions qu'il avait posées jusqu'ici et qui empêchaient le début des négociations sur le retrait des troupes étrangères du Liban. On peut maintenant espérer que ces pourparlers s'engageront sans tarder et, surtout, qu'ils déboucheront sur un accord global.

Actuellement, le Liban est en quelque sorte occupé par des troupes israéliennes, syriennes et palestiniennes. C'est un pays qui ne se possède point, qui ne se contrôle point. Il importe de restaurer au plus tôt sa souveraineté.

Bien sûr, il faudra que les Syriens et les Palestiniens oublient également leurs intérêts mesquins si l'on veut pouvoir lever cette hypothèque qui pèse sur le Liban, mais c'est d'Israël que doivent venir d'abord les premières preuves de bonne volonté. Israël est en droit de réclamer des garanties contre de futurs raids palestiniens sur la partie nord de son territoire mais, pour le reste, il devrait faire confiance aux nouveaux dirigeants libanais. D'ailleurs, si les derniers combattants palestiniens qui demeurent encore au Liban acceptent eux aussi de se retirer, la menace de raids contre les villages israéliens du nord deviendra à peu près nulle.

L'heureuse conclusion de ces discussions permettrait de franchir une étape importante vers le rétablissement de la paix dans ce coin du monde. Un peuple martyr pourrait enfin respirer.

Mais, il ne faut pas se faire d'illusions. Le rétablissement définitif de la paix au Proche-Orient exige qu'on résolve aussi le problème palestinien. Au fait, à peu près tous les observateurs reconnaissent que tant qu'on ne l'aura pas fait, tant qu'on n'aura pas reconnu les droits des Palestiniens, toute paix dans la région ne peut qu'être précaire.

Et, sur ce point, force est de constater qu'on n'a pas fait grand progrès depuis les accords de Camp David. Certes, comme vient de le reconnaître le ministre italien des Affaires étrangères, les propositions de paix présentées récemment par le président Reagan ou par le Sommet arabe de Fès constituent d'intéressantes amorces. Mais c'est toujours à qui ne se compromettrait pas.

Les États-Unis espéraient, par exemple, profiter de l'actuelle visite chez eux du roi Hussein de Jordanie pour obtenir de ce pays qu'il accepte de participer à la reprise des négociations sur l'autonomie des territoires occupés par Israël. Cet espoir aura été apparemment déçu. Jusqu'ici, si l'on exclut les États-Unis, l'Égypte a été le seul pays à discuter de la chose avec Israël.

Or, la participation de la Jordanie à ces pourparlers serait importante à divers titres. D'abord, c'est un pays à forte population palestinienne qui a déjà exercé son contrôle sur la Samarie et la Judée. Deuxièmement, dans le projet mis de l'avant par le président Reagan, les Palestiniens devraient pouvoir obtenir leur souveraineté «en association avec la Jordanie». Enfin, troisièmement, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a tenu en ces derniers temps des discussions très positives avec le roi Hussein sur les liens juridiques qui pourraient exister entre l'État jordanien et l'État palestinien si ce dernier était éventuellement établi.

Certes, il ne faut pas se décourager. La pression de l'opinion mondiale devrait finir par avoir raison de l'obstination des acteurs, tant arabes qu'israéliens. Encore ces jours derniers, l'Assemblée générale des Nations unies se prononçait à une immense majorité en faveur de la création d'un État palestinien. À peu près tout le monde, en somme, croit de plus en plus à la possibilité de la coexistence, côte à côte, d'un État israélien et d'un État palestinien. (On aimerait, entre parenthèses, savoir pourquoi le Canada a voté contre cette résolution de l'ONU.)

Si, de chaque côté, on acceptait de se reconnaître et de se parler, on devrait normalement finir par s'entendre sur des conditions de coexistence mutuellement acceptables.

Malheureusement, il y a de l'entêtement de part et d'autre. Le monde arabe, au surplus, continue d'être divisé. Quant à Israël, on a l'impression qu'il favorise la politique du pire et qu'il estime son attitude d'autant plus justifiée qu'à peu près tous ses amis l'abandonnent.

Vincent PRINCE

Le mystère d'un attentat

L'attentat perpétré contre la personne du pape en mai 1981 continue à susciter des interrogations. Qui a voulu le tuer et pourquoi? Car il ne fait aucun doute qu'on a voulu le tuer. Il a échappé à l'irrévocable par miracle, diront les croyants, à cause de sa solide constitution, diront d'autres, en raison des circonstances, penseront encore d'autres. L'entreprise a échoué mais n'a pas cessé depuis de stimuler une curiosité dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est légitime.

Ce qui n'a pas cessé d'embarrasser suprêmement ceux qui aiment par-dessus tout les situations claires, c'est la discrétion du Vatican sur l'affaire. L'attentat contre la personne du Saint-Père a été commis par un dénommé Mehmet Ali Afca le 13 mai 1981. On a commencé par dire que c'était l'acte d'un fou. Ce qui paraissait d'ailleurs tout à fait vraisemblable.

Quelques semaines plus tard, des bruits voulant que

l'assassin en puissance n'était pas seul ont commencé à circuler. S'il n'avait pas agi en solitaire, Ali Afca était aux ordres de conspirateurs intéressés à la disparition d'un pontife tenu pour particulièrement «nuisible» dans certains milieux. Quand on dit que des «bruits de complot ont commencé à circuler», l'expression reste faible, parce que les articles de presse prenaient un ton nettement affirmatif. La presse affirmait qu'il y avait eu complot. Mais le Vatican démentait énergiquement. Il n'y a qu'une règle dans ce genre d'affaires: si le premier intéressé dément, c'est le démenti qui est retenu.

Il y a la vérité et il y a le vraisemblable. Le vraisemblable est facile à imaginer. En élisant un Polonais au pontificat suprême, l'Église catholique se trouvait à jeter son dévolu sur un Européen de l'Est, sur un évêque dont toute la carrière s'était déroulée «derrière le rideau de fer», comme le veut l'expression courante.

Au moment où l'Église catholique de Pologne reprenait des relations longtemps atténuées avec l'Église catholique allemande (Allemagne fédérale) l'élection de Karol Wojtyła pouvait s'interpréter comme un geste de confiance et d'ouverture vis-à-vis des pays communistes.

À l'instigation des chanceliers Brandt et Schmidt, le vent était à l'ouverture à l'Est («Ostpolitik»). Ce n'est vraiment qu'à la fin de décembre 1979, avec l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS qu'on a pu commencer à parler ouvertement de la fin de la détente. Or, Jean-Paul II avait été élu en octobre 1978, donc un an auparavant.

D'un autre côté, le choix de l'Église catholique pouvait s'interpréter également comme un défi à l'athéisme officiel de l'URSS. C'est avec une joie très mitigée que les dirigeants de la Pologne avaient appris que Wojtyła revenait au pays natal en visite officielle (en 1979). Ce qu'il dit à cette occa-

sion sur la réunification de l'Europe sous le signe du «christianisme» n'avait rien de particulièrement enthousiasmant pour le Kremlin. Le soulèvement de la classe ouvrière polonaise un an plus tard (août 1980) a-t-il inspiré dès lors aux communistes la conviction que le pape était le moteur d'un vaste complot contre le «socialisme» et qu'il fallait liquider physiquement l'ennemi?

Si le Vatican reste réservé, le gouvernement italien ne se sent pas obligé à autant de retenue. Le ministre italien de la Défense accuse la Bulgarie de n'avoir pas été étrangère à l'attentat contre Jean-Paul II. La situation est d'autant plus délicate que les services secrets bulgares passent pour particulièrement dociles aux ordres du KGB et que, le 13 mai 1981, les liens entre le KGB et M. Youri Andropov étaient très étroits. Qui ignore ce qu'est devenu, depuis la mort de Brejnev, M. Youri Andropov?

Guy CORMIER

La crise, facteur de paix sociale

Lorsqu'on parle de la crise aujourd'hui, on évoque principalement les remous de la société depuis la hausse brutale des taux d'intérêt. Très rapidement la confiance a disparu, les investissements se sont tournés vers la spéculation et les profits à court terme, et les gouvernements cherchent maintenant à reprendre les avantages qu'ils ont accordés aux salariés pour éponger les déficits excessifs qui en découlent. Devant l'évidence de l'échec des régimes libéraux en occident, on assiste le plus souvent à une recrudescence des valeurs conservatrices. En éducation, par exemple, les associations de parents en appellent à davantage d'autorité et, dans les cours privés, certaines demandent même le retour à l'uniforme. On repasse du « laissez-faire » au « faites-le avec poigne » suivant l'alternance cyclique dont l'histoire n'a cessé d'être témoin.

MICHEL HULIN

Comme conséquence naturelle de ce virage politique, la classe moyenne s'appauvrit, les fortunes se concentrent ou sont dépensées pour des plaisirs immédiats. Le commerce de luxe prospère avec arrogance. Quant aux pauvres, ceux qui auraient dû constituer les nouveaux marchés de la « foi expansionniste », ils n'ont ni emplois, ni moyens de rembourser leurs emprunts et sont parfois condamnés à vivre de mendicité, de vol, de prostitution, ou à crever.

Malgré l'absence de solution économique satisfaisante, les responsables de ces politiques aux États-Unis déclarent: « Nous sommes prêts à aller jusqu'au bout », sans dire ce qu'il y a au bout, et tout en accroissant les dépenses militaires qui avaient permis de se sortir de la précédente crise. Mais peut-on y comparer la crise actuelle pour prétendre apporter les mêmes remèdes?

Le marxisme ne constitue plus comme dans les années trente une alternative. Ses réalisations à l'Est lui ont fait perdre son pouvoir de séduction. En le présentant comme une anti-thèse, c'est même parfois aujourd'hui le capitalisme qui a intérêt à faire sa propagande. En fait, il s'agit de deux aspects de la même philosophie matérialiste.

Comme Roosevelt, le Premier ministre du Canada a tenté d'élever le débat au-dessus de la bataille des experts en faisant appel à la confiance et à la solidarité. Malheureusement, s'il touchait la une des causes de la crise, il ne bénéficierait pas, lui, du crédit d'un homme neuf et populaire. Pas plus d'ailleurs que l'ensemble de la classe politique qui, peut-être pour avoir abusé des doctrines abstraites et du goût pour l'affrontement, avec les moyens modernes de la publicité, a perdu la confiance d'une partie du peuple dans la vraie démocratie. Cette absence d'issue politique est une autre composante de la crise.

Affichant pourtant une grande assurance, les profiteurs s'activent pour offrir à l'opinion publique des boues émissaires: fonctionnaires, syndicats, minorités, assistés sociaux... jusqu'à ce que, pour éviter la guerre civile, ils nous désignent l'ennemi (dont les dirigeants nous auront également désigné comme ennemi pour les mêmes raisons). Ils ont d'ailleurs commencé à nous faire croire à la possibilité d'une guerre nucléaire limitée. Chacun restera donc des vivants pour envier les morts. La menace de l'apocalypse nucléaire est certainement l'aspect nouveau le plus oppressant de cette crise. Mais en limitant la crise à la présente situation politique, économique et militaire, peut-on apporter un apaisement durable?

À la fin des années soixante, en plein courant inverse de croissance et de détente internationale, les jeunes se sont révoltés dans de nombreux pays occidentaux pour exprimer leur angoisse face à l'avenir. Ils accusaient les agressions de l'environnement urbain, la saturation des bruits, de la lumière, de la télé, de la publicité, les architectures froides, le travail répétitif, les décisions bureaucratiques qui coupent nos racines et planifient notre avenir, le détachement des liens sociaux traditionnels (famille, voisinage, paroisse, atelier), la solitude face aux problèmes qui ne sont plus à notre échelle etc... Avec, pour conséquences, la passivité, le « stress » et toutes les formes de troubles psychophysologiques.

Combattre la « frustration », l'« aliénation », étaient les mots d'ordre de Mai 68 avant que les politiciens ne s'en emparent pour en faire une question d'augmentation de salaires. Perpétuant ainsi le culte exclusif du Progrès matériel, ils n'ont apporté aucun remède à ces souffrances qui n'ont cessé depuis de s'amplifier. Bien qu'elles soient dénoncées depuis long-

temps, elles restent un aspect important de la crise que l'on vit aujourd'hui.

Pour répondre aux exigences du Progrès matériel et scientifique on a développé, depuis le XIXe siècle, une éducation qui privilégie l'épanouissement de nos capacités physiques et intellectuelles, efficaces et utilitaires, au détriment de tous les aspects de notre sensibilité. Entretenu ainsi dans l'illusion de résoudre les problèmes en supprimant leur manifestation physique et temporaire, nous sommes davantage entraînés vers la guerre. N'ayant rien d'autre à offrir que l'autoritarisme des privilégiés ou la planification bureaucratique pour freiner le mauvais usage de la liberté, notre débat politique se stérilise (comme l'a démontré l'accueil réservé à la tentative de Trudeau pour en sortir). De plus, notre économie nous guide vers des réalisations qui ne rendent même pas les profiteurs plus heureux.

Considérant naturellement que la cause du malheur réside dans la poursuite de ces valeurs matérielles, nous assistons depuis le début des années 70, aux réactions les plus diverses.

Certains trouvent dans le nationalisme une raison d'être qui s'enrichit de l'appartenance à un groupe. Mais ce groupe tend à isoler d'autres cultures, à uniformiser et finalement à affaiblir l'individu quand il ne le détruit pas par conflit d'intérêt. Ailleurs on assiste au retour des religions traditionnelles, mais les églises ont trop composé avec le pouvoir politique pour donner cet élan spirituel qui dépasse les dogmes et les querelles idéologiques. Le renouveau de l'Islam en Iran, saine réaction à la corruption du précédent régime, ne mène finalement le pays qu'à la guerre. Plus radicaux dans leur recherche spirituelle, d'autres ont rejeté tout compromis avec la société et font le beurre des gourous qui négligent rarement les biens de ce monde comme ils le préchent. Une petite élite, dont la méfiance envers la foi est justifiée par sa connaissance de l'histoire, et assez fière pour ne pas remettre à un groupe les responsabilités de ses choix, donne un sens à la vie en exploitant son pouvoir intellectuel.

Accumulant des connaissances encyclopédiques, ses membres tiennent des raisonnements brillants et sont de redoutables polémistes et joueurs d'échecs. Mais, le plus souvent, ils détestent la confiance des hommes ordinaires, s'assèchent et participent ainsi davantage à la crise qu'ils ne sont prêts à l'admettre. Certains n'ont plus de confiance dans le pouvoir de l'homme pour créer un monde meilleur et s'évadent dans l'acceptation des valeurs établies, la consommation excessive des plaisirs (comme en témoigne l'essor spectaculaire du marché du sexe, de la gastronomie, des walk-man et des jeux vidéo, et surtout de la drogue), ou du nihilisme qui mène au suicide. D'autres, enfin, choisissant la marginalité systématique, vadrouillent parmi toutes ces tendances, le plus souvent à bicyclette.

Mais tant au niveau politique, économique et militaire qu'intellectuel, spirituel ou du vécu quotidien, la cause de nos souffrances n'est-elle pas dans notre structure de pensée qui nous pousse à vouloir détruire ou ignorer les contradictions pour apporter nos solutions. Ces contradictions n'ont-elles qu'une fonction négative? Ne pourrait-on se réjouir que la menace nucléaire ne permette plus à la guerre d'être envisagée comme une solution « raisonnable », commençant à créer en même temps dans le peuple une vaste conscience pacifiste et internationale? L'impuissance politique pourrait nous encourager à reconsidérer un système où celui qui propose les sacrifices nécessaires pour les générations suivantes n'a aucune chance de se faire élire. De plus, l'incapacité de nous garantir une reprise économique freine un mouvement qui nous entraîne vers l'épuisement total des ressources pour des réalisations souvent futiles, avec toute les conséquences criminelles de la pollution. Comme il est dans la nature humaine de devoir être confronté à de grandes difficultés pour réagir, ces récentes manifestations douloureuses de la crise nous remettent de plus face à des frustrations essentielles auxquelles on avait fini par s'habituer (...)

Nous avons le même pouvoir de créer une vie harmonieuse que nous avons été capable de créer la menace de notre destruction. L'issue dépend de nous (...)

Tout comme les conflits mènent l'artiste à créer une œuvre harmonieuse, et des oppositions du couple naît la vie, des conflits, des oppositions de notre réalité actuelle peut naître l'harmonie avec nous-même et la Paix dans la société. (...)

Père Noël, donnez-moi une job...

Bonjour Père Noël!
Moi aussi, comme beaucoup d'enfants, j'ai décidé de l'écrire pour te donner des nouvelles et te proposer ma liste de cadeaux de Noël.
En cette année 1982, je peux dire que j'ai été bien fine. J'ai réussi mon cours de technicienne en fabrication mécanique. Je suis allée régulièrement dans les centres de main-d'œuvre; j'ai passé des entrevues et j'ai fait parvenir mon curriculum vitae à plusieurs employeurs... mais en vain.
Dans ce que je considère

comme de la recherche active d'emploi, j'ai eu droit à des états de fait plutôt spectaculaires. Je vais résumer rapidement trois de ces situations:
1) J'ai un bac. en géographie; c'est normal que je cherche des jobs en géo. Au Centre de la main-d'œuvre du Québec, on cherche justement un ou une géographe... On m'élimine tout de suite pour cet emploi; je suis trop vieille. J'ai 28 ans et le programme n'est offert qu'aux gens ayant moins de 25 ans...
2) Une personne que je

connais est bénéficiaire de l'aide sociale; rien d'original jusque-là. On lui offre un emploi qu'elle refuse et elle me remet le numéro de tél. pour la job en question. Cette fois, on me refuse l'emploi parce que... je ne suis pas sur l'aide sociale!...
3) La même personne refuse un autre emploi et, encore une fois, elle me refille le numéro de téléphone. La raison invoquée pour me trouver inadmissible à cet emploi est que... je n'ai pas d'enfant!...
C'est quand même aberrant!

Dans les journaux, il n'y a que des jobs de danseuses nues et je n'ai pas assez de « guts », de courage pour le faire...
Maintenant, je me suis enflammée sur le « farameux » \$142,00 par mois de l'aide sociale... en attendant.
Ce que je veux pour Noël: C'EST UNE JOB...
J'ai 28 ans, je suis en bonne santé, j'ai en masse de scolarité, bien des bonnes idées... et puis le goût de travailler.
Marie-France PERRAULT
Montréal

EN VRAC

Monsieur Jalabert désavoué

M. Kevin Coelho
Président de l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne
Monsieur,
Par lettre du 18 novembre 1982, vous m'avez fait part de votre indignation à la suite des propos que Monsieur Jalabert a tenus le 22 octobre devant des dirigeants d'entreprises du Québec.
Il est inutile, je pense, de vous dire que je désavoue entièrement ces propos, dans la mesure où ils peuvent être interprétés comme une manifestation de racisme; ce sentiment ne peut être qu'étranger

à la B.N.P., qui a le plus vaste réseau international et qui compte, notamment, de considérables implantations en Afrique noire, en Afrique du Nord et dans l'Asie du Sud-Est.
Je reproche à M. Jalabert de l'avoir oublié, alors qu'il a vécu sa longue vie professionnelle en ayant les meilleures relations avec nos différents collaborateurs de l'étranger, de quelque origine qu'ils soient. (...)

R. THOMAS
Président de la Banque de Paris

Technocrates de la littérature

Après les Herbes Rouges et l prix Béraud-Molson, voilà que l prix de la revue Études françaises devient, à son tour, victime de l'intransigence d'un jur; (ceux qui dénoncent deviennent quelquefois ceux qui punissent!). Mais que se passe-t-il donc? Sur la base de quels principes ces individus s'arrogent-ils tant de pouvoir? Car il s'agit bien de pouvoir. Le pouvoir de consacrer une forme idéale de la littérature. Le pouvoir de définir ce qu'est un « manuscrit de grande qualité », l'excuse trouvée par le jury de la revue Études françaises.

vous, nos critiques littéraires sont là, ils ne laisseront pas publier n'importe quoi.
Leur attitude est ridicule. Elle serait peut-être « drôle » si elle n'entraînait pas des conséquences aussi néfastes pour tout le monde. Néfastes pour les écrivains, le message des jurys est très clair: « vous n'êtes pas assez bon ». (À ce sujet je ne comprends pas le silence que garde l'union des écrivains.) Néfastes pour nous, public-lecteur, à qui on empêche de reconnaître de nouvelles sources littéraires. Enfin néfastes pour la culture québécoise, nous avons eu une part suffisamment large de frustrations, une négation de notre littérature c'est la gifle

Voilà l'éternel intermédiaire qui vient se placer entre l'auteur et son public: le technocrate-spécialiste. Le détenteur du savoir vient trancher, pour nous, entre les œuvres de qualité et les autres. Public-lecteur rassurez-

après le coup de poing.
Est-ce trop demander de remettre un prix littéraire dans le but d'aider un écrivain? Il ne s'agit pas de consacrer une œuvre de très grande qualité (soyez

plus modeste dans vos intentions, membres des jurys), il s'agit d'aider un auteur à poursuivre ses efforts.
Robert POIRIER
Montréal

Lettre d'un « Hell's Angel »

Je suis un Hell's Angel, conscient que ma réputation me précède et favorise ma condamnation... sans jugement. Toutefois, j'ai un lien commun avec la vieille dame, le père célibataire, la femme délaissée, l'enfant, l'homosexuel, le bourgeois, l'artiste: j'aime les animaux. C'est mon côté rédempteur. Et quand au cours d'une descente, la police abat froidement, ou fait disparaître mes animaux, j'aime pas ça. J'aime pas ça du tout. Je n'aime pas davantage les coups de pied dans le c... ou les c... mais je peux le prendre. Par contre, détruire, ou faire disparaître sans laisser d'adresse, ma propriété vivante, je ne peux pas le prendre.
Ça ressemble à une vengeance beaucoup plus qu'à un acte de civisme. Ça ressemble à un acte de peur assouvi par une balle ou deux bien placées dans des êtres vivants jouant le rôle de compagnon, gardien, protecteur, tout comme chez la vieille dame ou l'artiste.

Ça ressemble à un acte de gens en autorité qui ont outrepassé leur pouvoir, donc qui se sont montrés à la hauteur de leur bassesse. C'est de la fausse autorité, et j'aime pas ça.
Ça ressemble à une tuerie qui met sous la même étiquette l'homme et ce qui l'entoure.
Si des bêtes servent de cibles par procuration lorsque les représentants de la loi et l'ordre font leur travail, cela veut dire qu'ils commettent des injustices flagrantes, qu'ils ne savent même pas épargner ce qui ne joue aucun rôle dans leur travail, qu'ils sont incapables de discriminer entre un animal et ce qu'il symbolise.
J'aime pas qu'on ait touché au lien fragile que j'ai avec une société qui se fragmente déjà trop, car au risque de surprendre, je suis capable d'aimer.
Et j'aime pas qu'on détruise ce que j'aime.
Michel LANGLOIS
Sorel

La langue ou la vie?

(Lettre à la famille de feu Mme Marie-Marthe Larose.)
Après avoir lu l'article de Lyliane Gagnon du 14 décembre dernier intitulé « Un étrange procès », je dois avouer que je fus totalement abasourdi. (...) Je considère scandaleux votre geste à l'endroit du Dr John Keyserling et le personnel de l'hôpital St. Mary's.

certains où les soins laissent à désirer?
Si j'avais vécu les mêmes moments que vous, je peux vous affirmer que j'aurais apprécié beaucoup plus les soins donnés à mon mari qu'à la langue parlée... J'aurais accepté le chinois pour que mon mari ait une chance de survivre!
Je déplore ces gestes pitoyables, malheureux et hypocrites qui font de nous, francophones, des gens à fuir, des gens qui sèment le trouble. Si j'étais le Dr Keyserling, dorénavant je refuserais les patients francophones. Mais tous, nous savons, que cela est contre la loi.
Que penserait Madame Larose de tout cela?
Lisette BOULET
Rosemont
P.S. Au Dr Keyserling et au personnel de l'hôpital St. Mary's: continuez votre bon travail et, surtout, ne pensez pas que tous les francophones sont d'accord avec ce « procès ». J'ose espérer que vous n'éprouverez pas trop de mépris à notre égard.

Une perte extrêmement lourde

Tout comme la population du Québec, le Conseil des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal a appris le départ de la division des recherches des Laboratoires Ayerst et plus récemment du siège social et des usines de la Compagnie Hoffman-La Roche.

tiques innovatrices sur son territoire.
Nous déplorons donc de tels départs et nous espérons que ces événements amèneront les deux paliers de gouvernement à réviser leurs politiques respectives. Le Québec a sérieusement affecté les compagnies mères travaillant et investissant dans la recherche de nouveaux médicaments en appliquant la règle de la médiane qui favorise les produits moins chers fabriqués par des laboratoires qui ne sont pas impliqués dans la recherche. D'autre part, nous voulons dénoncer les politiques fédérales qui ne protègent pas assez longtemps les brevets des médicaments lancés chez nous, tuant du même coup l'intérêt des laboratoires à effectuer des travaux de recherche sur notre territoire.
Nous espérons donc sincèrement que de telles situations ne se reproduisent plus, grâce à un ajustement rapide des législations, et ce pour un assainissement d'une situation déjà trop détériorée.
Au nom du Conseil,
Marc PARENT,
président

Il s'agit pour nous, étudiants en pharmacie, de la perte d'un milieu d'emploi important surtout pour les conscients et confrères qui orientent leur carrière vers l'industrie et la recherche. La Faculté n'a d'ailleurs pas ménagé ses efforts ces dernières années afin de fournir aux compagnies pharmaceutiques une main-d'œuvre de qualité parmi ses diplômés. Nous étions fiers d'avoir chez nous des divisions de ces prestigieux laboratoires, en particulier Ayerst, qui a été fondé ici même à Montréal.

Pour le Québec, nous croyons qu'il s'agit là d'une perte sèche de revenus et aussi d'un capital intellectuel qui migre alors chez nos voisins. C'est aussi la perte de l'atout important que peut être la présence d'industries pharmaceutiques.

Une jeunesse pénalisée

Monsieur Pierre Marois
Ministre du Travail
Suite à une demande d'aide sociale que j'ai formulée le 3 décembre 1982 au bureau local, j'ai été révolté d'apprendre que je n'aurais droit qu'à 142,00\$ par mois de prestations, alors que mon loyer me coûte 225,00\$. Tout cela à cause de mon âge, n'ayant pas encore 30 ans mais seulement 29 ans.
C'est inqualifiable dans une société qui se dit évoluée et humaine,

de pénaliser la jeunesse durant une période de crise aussi intense. Cet article de la loi sur l'aide sociale qui avait pour but il y a quelques années d'encourager les jeunes à retourner sur le marché du travail, est inhumainement actuel. Car la possibilité de trouver un emploi dans presque tous les domaines est nulle, et cela chez les jeunes en particulier.
Gaëtan GAGNÉ
Montréal

IDÉES CADEAUX PHOTOGRAMME



Kodak
Projecteur Kodak carousel
modèle 4600
\$269⁹⁵



Vivitar
Zoom 75-205 mm
MACRO F3.8
\$199



TAMRON
le cadeau idéal
ENSEMBLE
Zoom 80-210 et
28 mm F2.5
Prix spécial
au magasin



Nikon
Nikon Fe avec 50 mm 1.8
\$299
CE SPÉCIAL SE TERMINE LE 24 DÉCEMBRE
À 18 HEURES



Mamiya
M645
80 mm 2.8
viseur prisme
\$895

GRANDE VENTE

ILFORD
ILFOSPEED
CIBACHROME
LES MEILLEURS PRIX
À MONTRÉAL



FLASH SOLTRON
D32T
Thyristor
N.G. 100
2 positions
automatiques
\$49⁹⁵



ZOOM ELICAR
80-205 mm F4.5
Macro - une bague
Canon - Nikon - Olympus - Konica
\$159

photogramme

2039, rue Saint-Denis **284-2694**
Berri-Sherbrooke

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	285-7202
COMPTABILITÉ	285-7100	Détailants	285-7306
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Fini les stripteases dans les pénitenciers fédéraux

■ OTTAWA (d'après CP) — Le solliciteur général Robert Kaplan vient d'émettre des instructions très strictes, visant à interdire les exhibitions érotiques ou les spectacles d'effeuillage dans les pénitenciers fédéraux: une enquête a été établie en effet que depuis 1979, il s'était produit au moins six incidents du genre à l'Institut Archambault.

M. Kaplan a précisé hier qu'il avait ordonné aux services correctionnels du Canada de revoir tous les règlements portant sur les visites dans ces établissements, afin que personne, qu'il s'agisse de membres de l'un ou de l'autre sexe, ne soit plus en mesure de pénétrer dans les institutions fédérales pour y donner de tels spectacles.

L'enquête avait été demandée par le solliciteur général après qu'il eut pris connaissance, en octobre dernier, de rapports affirmant que des exhibitions érotiques étaient données non seulement à Archambault, mais dans d'autres prisons du Québec depuis 1972.

L'avocat montréalais Joseph Nuss, qui avait été chargé de l'enquête, a précisé que depuis 1979, des spectacles présentant des artistes nus ou presque nus avaient été donnés à Archambault en au moins six occasions, et que le sous-directeur du pénitencier, Michel Gilbert, avait parlé quant à lui d'une dizaine de spectacles de ce genre au minimum.

Les exhibitions de nus sont interdites dans les prisons fédérales, mais, selon Me Nuss, cela signifie simplement que l'artiste doit porter une pièce de vêtement, même insignifiante: «S'il est le moins vêtu, même d'une façon plus symbolique que réelle, le règlement n'est pas enfreint», a-t-il dit.

À LA VEILLE DE NOËL

Le spectre des massacres des camps palestiniens plane sur Bethléem

■ BETHLEEM — La ville de Bethléem (25.000 habitants), située en Cisjordanie occupée, se prépare à la nuit de Noël dans une atmosphère tendue.

JACQUES PINTO
de l'Agence France Presse

Selon la presse israélienne, une rumeur suscite la peur dans la ville: des membres des Phalanges libanaises viendraient à Bethléem, qui ne se trouve qu'à un quart d'heure au sud de Jérusalem, le soir du 24 décembre.

Les autorités israéliennes prévoient en effet que des milliers de pèlerins maronites (chrétiens) du Liban arriveront «par mer et par terre» pour prendre part aux cérémonies religieuses de Nazareth et Bethléem.

Pour les habitants palestiniens de Bethléem, c'est le spectre des massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila qu'évoquera l'arrivée dans la ville des maronites libanais, écrit le journal israélien de langue anglaise, The Jerusalem Post.

Interrogé au sujet de ces rumeurs, le maire de Bethléem, M. Elias Freij, hausse les épaules et affirme: «Le soir de Noël, la ville de Bethléem est ouverte au monde entier. Tous les pèlerins sont les bienvenus. Quoi qu'il se soit passé au Liban, les Libanais qui viendront prier avec nous, ce soir-là, sont nos frères».

La place de la Nativité

En prononçant ces paroles, le maire semble observer avec une certaine lassitude, par les fenêtres de son bureau, les préparatifs de la fête sur la grande place de la Nativité.

Des ouvriers montent des estrades ou prendront place les personnalités et les notables qui assisteront à la parade des scouts de la ville. Des soldats israéliens dressent des barrières de police et inspectent les toits qui domi-



Les militaires israéliens sont sur le qui-vive

nent la grande place. Comme chaque année à la veille de Noël, les militaires israéliens sont sur le qui-vive.

La peur d'un attentat fait que

l'on multiplie les mesures de sécurité. Le 24 décembre, on ne pourra entrer dans la ville que muni d'un laissez-passer. Le ministère du Tourisme israélien dif-

fuse des imprimés dans lesquels il est recommandé de se munir de vêtements chauds, mais aussi d'avoir toujours sur soi un papier d'identité et d'éviter de venir avec des grands sacs ou des valises. La crainte du «colis piégé» est vive.

Entre deux averses, des ouvriers se hâtent pour accrocher des guirlandes et des lampions sur la place de la Nativité. Près du poste de police, on a planté un grand sapin orné de boules.

Dans l'imposante basilique de la Nativité, sur la place, la grotte qui a vu la naissance de Jésus a été tendue de tapisseries blanches et bleues brodées de fils d'or.

Présence israélienne

Le soir de Noël, seuls les élus pénétreront dans la vieille basilique. Les autres — plusieurs milliers de personnes — se presseront

sur la place de la Nativité où la messe sera retransmise par haut-parleurs et diffusée sur un écran géant, les soldats israéliens, disposés également sur les toits, veillant, l'arme en bandoulière.

Ce qui inquiète le maire de Bethléem, ce ne sont pas les pèlerins libanais mais, explique-t-il, la présence des soldats qui lui rappelle la course de vitesse lancée récemment par les Israéliens pour peupler la Cisjordanie.

En attendant la réponse au message qu'il a adressé à ce sujet au président Reagan et au roi Hussein de Jordanie, actuellement à Washington, le maire de Bethléem sait qu'il devra se trouver le 24 décembre à 13h30, à la gauche du gouverneur militaire israélien, pour accueillir le patriarche latin sur la grande place de la ville. Comme l'y oblige le protocole depuis 15 ans que dure l'occupation israélienne.

(Téléphoto UPI)

La modération a bien meilleur goût...



 Société des alcools du Québec

Hockey-Sélect: Ottawa et Québec devant le tribunal

■ (PC) — Les gouvernements canadien et québécois se sont retrouvés hier en Cour supérieure hier au sujet de la toute récente loterie provinciale.

Ottawa avait demandé au tribunal de mettre le holà à la loterie Hockey-Sélect, prétendant qu'il s'agissait de paris illégaux.

Après avoir demandé en vain une injonction à cette fin lors du lancement de la loterie en octobre dernier, les procureurs de la partie fédérale demandent à présent une injonction interlocutoire qui, si elle est accordée, pourrait arrêter la loterie jusqu'à ce qu'un tribunal supérieur se prononce sur le sujet.

L'avocat du fédéral, Me Raymond Langlois, a déclaré au juge René Hurtubise que la loterie Hockey-Sélect, où l'on achète un billet de un dollar pour parier

sur les résultats de 13 parties de la Ligue nationale de hockey, est une forme de pari mutuel.

«Les seuls paris mutuels autorisés sont les courses de chevaux», a affirmé M. Langlois.

Il a présenté un témoin expert, William Ziembra, professeur à l'université de Colombie-Britannique.

L'avocat du Québec, Me Michel Gagnon, est alors intervenu, disant que sa défense se fonde sur un alinéa du Code criminel, qui autorise les loteries.

Il a cité un article du Code qui décrit une combinaison de loterie comme un jeu. Hockey-Sélect diffère des autres loteries existantes au Québec, a-t-il dit, puisqu'elle est fondée sur un pari sportif.

L'affaire reprendra le 29 décembre.

Aide aux victimes de la MIUF: seulement 728 chèques émis

■ OTTAWA (d'après CP) — La plupart des victimes de l'isolation par la mousse de formaldéhyde ont peu de raisons de se réjouir durant la saison des Fêtes, en dépit de l'offre du gouvernement fédéral de les aider à surmonter leurs difficultés.

Le ministre de la Consommation, André Ouellet, est venu en aide aux propriétaires de maisons il y a exactement un an, en leur promettant une subvention non imposable allant jusqu'à \$5.000 pour leur permettre de remettre leurs demeures en état.

Toutefois, quelques centaines seulement des quelque 60.000 y ayant droit ont reçu un chèque jusqu'à maintenant, et les chances que la plupart des fa-

milles soient remboursées demeurent minces.

Les derniers rapports relatifs aux subventions fédérales indiquent que la moitié environ des familles qui y ont droit se sont inscrites à ce programme; cependant, seuls 2.300 réclamations officielles avaient été reçues la semaine dernière, et 728 chèques seulement avaient été émis.

Rick Patten, d'Ottawa, qui présente un groupe de propriétaires avisant le ministre, précise que la plupart des familles ont reporté les travaux de réfection parce qu'elles n'ont pas l'argent nécessaire; mais ces travaux doivent être complétés et présument financés ou payés comptant - avant qu'une personne ne puisse obtenir sa ristourne de \$5.000.

BUDGETS MUNICIPAUX

Saint-Léonard: un premier pas vers l'austérité

Les contribuables de Saint-Léonard, la sixième ville en importance au Québec avec ses 82.000 âmes, verront peu de changements dans leurs redevances à la municipalité en 1983 : le taux de la taxe foncière est maintenu à 2,58\$ par 100\$ d'évaluation, la taxe d'eau demeure inchangée et, pour la deuxième année, des dégrèvements de taxes seront accordés aux petits propriétaires de maisons unifamiliales, de duplex et de triplex comme il y en a tant dans cette localité à forte concentration ethnique italienne du nord-ouest de l'île de Montréal.

DENIS MASSE

Le maire de cette localité, Me Antonio Di Ciocco, a déclaré en dévoilant les grandes lignes de ce budget assorti de certaines mesures restrictives, que c'était là un premier pas engageant la gestion municipale dans un contexte d'austérité.

Même si le budget est de 5,15 p. cent plus élevé que l'année dernière et prévoit des revenus de 56.203.800 (\$3 millions \$ de plus que l'an dernier), l'administration municipale cherchera par tous les moyens à stopper la croissance des dépenses d'opération, diminuera les dépenses d'immobilisations, gèlera les salaires des cadres gagnant 40.000\$ et plus et supprimera même certains postes.

Dans l'année qui vient, a déclaré le maire Di Ciocco, nous mettrons tout en oeuvre pour rompre avec certaines habitudes administratives contractées durant les années d'abondance afin d'atteindre une gestion équilibrée entre des services de qualité et la capacité de payer de nos concitoyens.

L'administration a quand même retenu des fonds pour achever la piscine intérieure en voie de construction et pour l'amélioration des parcs.

L'administration entend allouer à certaines catégories de propriétaires des crédits ordinairement consentis pour l'embellissement. De la sorte, les propriétaires d'immeubles comprenant de un à trois logements, se partageront une somme de 1.166.200\$ sous forme de dégrèvements de l'ordre de 147\$ à 225\$ sur leur compte de taxes.

L'administration de cette ville s'est engagée à respecter les conventions collectives en vigueur avec ses employés mais cherchera avec eux des moyens de rationalisation des dépenses au cours des prochains mois.

Pour y mieux parvenir, le maire Di Ciocco se propose de créer bientôt un comité exécutif.

La taxe foncière augmente de 2,7 p. cent à Candiac

Le conseil municipal de Candiac a adopté, pour 1983, un budget de \$6 404 555 comportant une augmentation de 2,75 p. cent de la taxe foncière, laquelle passe de \$1,45 à \$1,49 par \$100 d'évaluation. L'évaluation, par ailleurs, demeure inchangée.

GERMAIN TARDIF

La taxe d'affaires s'accroît de 6 p. cent. Elle a été fixée à 8 p. cent de la valeur locative entre \$0 et \$400 000 et à 5,3 p. cent de la valeur locative de plus de \$400 000.

La taxe d'eau domestique demeure inchangée mais une légère augmentation est prévue dans les tarifs d'eau aux établissements commerciaux et pour les ventes au compteur.

Le coût du câble de télévision, qui est exploité par la Ville, sera facturé à \$145,18, taxes sur les communications comprises, ce qui représente une augmentation sur l'an dernier. Par contre, le coût d'une deuxième connection sera diminué à \$103,98.

Le budget 1983 représente une augmentation de 3 p. cent sur le budget révisé de 1982 qui se situait aux environs de \$6 217 000.

Le programme triennal d'immobilisations prévoit des dépenses de \$2 041 700 pour 1983; de \$5 440 000 pour 1984; et de \$7 440 000 pour 1985, soit un total de \$14 921 700 pour ces trois années. Le programme d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie prend la part du lion, durant cette période, soit \$12 230 000.

La Prairie, le conseil a voté un budget de \$5 992 000 qui est plus élevé de 5,1 p. cent que le budget révisé de 1982.

Il n'y aura pas de hausse des taxes foncières générales, lesquelles resteront à \$1,52 par \$100 d'évaluation pour le secteur «ville» et à \$1,49 pour le secteur dit «l'annexe».

Par contre la Ville imposera une taxe spéciale de 5 cents par \$100 d'évaluation financer sa quote-part du déficit du réseau d'autobus Métropolitain Sud.

Les taxes d'eau et d'ordures ménagères augmenteront de \$10 par année chacune.

Pour s'inscrire dans le Guinness, il devra demeurer au moins 400 jours au haut du poteau

(PC) — Jean-Marc Mimeault, un chômeur qui vit depuis 131 jours dans une maison perchée au haut d'un poteau de 50 pieds, alimenterait bien battre le record mondial Guinness de 399 jours établis en 1976 par un californien.

Alors que le poteaathonnier se trouve depuis le 13 août au centre commercial Le Carrefour de la Pointe à Pointe aux Trembles, son promoteur lui signifie que les commanditaires se font plutôt rares.

Des tentatives sont faites du côté d'un centre commercial de la Rive sud de Montréal pour intéresser certains commerçants à poursuivre le financement de l'événement.

RÉDUCTEURS DE VITESSE dans la gamme la plus complète

1326 ouest, rue Notre-Dame 937-7423
3898, rue Hochelaga 254-6038
6879 est, rue Jarry 326-0471
1908, boul. des Laurentides 668-5330
805, boul. Sainte-Foy 679-2550

GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

ARGENT ET OR
Vente de Noël

50% DE RABAIS SUR TOUT

• Bagues diamants • chaînes • breloques • bracelets • boucles d'oreilles

Montres marques reconnues de **30 à 60% de rabais**

MAISON D'ARGENT
350 ouest, rue Sherbrooke
842-6825 842-0606

HEURES DES FÊTES
Lundi - jeudi 9h00 à 21h00
Vendredi 9h00 à 13h00

L'Auberge Ramada du Centre-ville
vous invite au **BRUNCH et BUFFET des FÊTES**
Noël et le Jour de l'an

Rosbif au jus, jambon au four et dinde farcie À VOLONTÉ

En plus d'un merveilleux buffet — le tout offert à **\$11.00 par personne**
\$5.50 enfants de 12 ans et moins
Gratuit enfants de 4 ans et moins

Spectacle de magie donné par 5 magiciens
Père Noël, bouffon, ballons, cadeaux et surprises
25 décembre et 1er janvier

Heures de service et spectacle: 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h
Stationnement intérieur gratuit
Réservations requises: **866-4611** 1005, rue GUY, coin de Dorchester

RAMADA INN

RÉCOMPENSE 1,500\$ (can.)

Quiconque ayant des renseignements concernant les personnes impliquées ou la marchandise camouflée lors du vol à main armée qui s'est produit le 16 novembre 1982 au magasin Radio Shack situé aux Galeries Saint-Laurent, 2111, boul. Laurentien.

Les personnes ayant des renseignements valables concernant cet incident doivent téléphoner à M. Daniel Casey, directeur de sécurité régionale à 332-9098.

'Tic-tac'

Voilà le son d'une montre créée par des maîtres-horlogers. Aujourd'hui, cette pièce offerte chez Mappins a l'avantage de la précision quartz. Cette montre de poche avec grande seconde au centre indique le jour et la date. Fini doré. Elle a une chaîne et un canif. Elle a notre fameuse garantie inconditionnelle d'un an. A 175\$, c'est une offre solide dans la tradition Mappins.

JOAILLIERS Mappins

Plus que jamais, plus pour votre argent.

• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
• Carrefour de l'Estrie • Galeries Chagnon

ATLANTIQUE

LA COURSE AU BAS PRIX

JEUDI - VENDREDI **OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21H**

GARANTIT* La main-d'oeuvre de service de ses télécouleurs et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement

REMBOURSEMENT* Nous vous paierons la différence de prix, si votre téléviseur couleur ou chaîne haute fidélité achetée chez Atlantique sont offerts moins cher, chez tout autre détaillant aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE* Tout élément de votre chaîne haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

LES MODELES EN VENTE PEUVENT DIFFÉRER DES ILLUSTRATIONS

Certains articles peuvent être des démonstrateurs.

commodore VIC-20
Le VIC-20 est un cadeau superbe pour tous les membres de la famille
Le VIC-20 un vrai ordinateur
Le VIC-20 un vrai jeu vidéo
Le VIC-20 aide vos enfants à faire leur devoirs
\$399⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

1983 SANYO TÉLÉCOULEUR PORTATIF 20"
Châssis haute performance
Cabinet de luxe
100% transistorisé
\$499⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

1983 SANYO MAGNÉSCOPE À CASSETTE
Format Beta
Programmables 3 jours
Système recherche
Chargement à l'avant
\$699⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

SYSTEME SANYO
RÉCEPTEUR • 66 watts RMS
TABLE TOURNANTE • Semi-automatique • Cartouche magnétique incluse
Haut-parleurs • 2 haut-parleurs haute fidélité
\$399⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

SANYO RADIO AM/FM
Portatif compact
Gros caisson
Antenne télescopique
\$49⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

SANYO LECTEUR AM FM CASSETTE
Indicateur FM
Avance rapide
Contrôle tonalité
\$99⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

11 MEMPHIS CARTOUCHE DELUXE
Haute traction
\$29⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

1170 CANDLE RADIO RÉVEIL
Cadran lumineux
Minuterie à sonnerie
Indicateur AM FM
Contrôle alarm sonnerie
\$28⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

SANYO MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
Deux haut parleurs à 2 voies
Arrêt automatique
Contrôle de tonalité
Enregistrement direct
\$119⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

EMERSON RADIO PORTATIF AM/FM
Extra compact
Écouteurs
Son superbe
Léger
\$29⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

PIONEER MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
Touche sensible
Cherche musique
Indicateurs LED
Enregistrement à une touche
\$189⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

TEAC MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
Indicateur de puissance LED
Dolby
Cassette normale Co (CrO₂) métal
Prise microphones
\$189⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

1170 MEMPHIS CARTOUCHE "SUPER TRACK"
Aligette antidéfilage
Cartouche "Dynamic"
\$119⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

SONY LECTEUR DE CASSETTE AM/FM WALKMAN
Prise d'écouteurs
Coupe circuit
Étui métallique
\$149⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

SONY LECTEUR DE CASSETTE WALKMAN
Prise d'écouteurs
Étui métallique
\$99⁹⁹
PRIX ATLANTIQUE

6060 BOUL. MÉTROPOLITAIN EST Entrepôt (sortie Lacordaire) 253-8880

Plus de 91 magasins - Partout près de chez vous

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montclair
BROCKVILLE Isidore Mail
CHATELAIN Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwell Square
DORVAL Dorval Gardens Shopping Center
DRUMMONDVILLE Place Drummond
ÉPIRONVILLE Sherway Gardens
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
EDMUNSTON

NEW BRUNSWICK Centre Madeux
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Place Centre Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103 Prince Street
LACHINE Galeries Lachine
LAKELAKE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Doremy
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier
LONGUEUIL Place Longueuil
MONTREAL Centre d'achat Forest
MONTREAL Galeries 3 Anjou
MONTREAL Galeries Dupuis
MONTREAL Place Alexis Nihon (10000)
MONTREAL Place Bourassa
MONTREAL Centre d'achat Boulevard
P. IX et Jean Talon
MONTREAL Place Colé-des-Neiges
MONTREAL 8000 est boul. Métropolitain
MONTREAL Place Ontario
MONTREAL Place Versailles
MONTREAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Mervale Shopping Fair

OTTAWA Harbordgate Mt
OTTAWA Sparks Street Mt
POINTE-AUX-TREMbles Carrefour de la Pointe
POINTE-CLARE Centre commercial Fairview
QUÉBEC Galeries de la Capitale
QUÉBEC Place Carier
QUÉBEC Lévesque Québec
560 Marie de l'Incarnation
QUÉBEC Galeries de la Capitale
QUÉBEC Place Fleur-de-Lys
RENTONVILLE Place Reptonville
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
RIVIÈRE-DU-LOUP Centre comm. Rivière du Loup
ROSEMÈRE Galeries des Mille-les
SCARBOROUGH Scarborough Town Center

ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Centre St-Hyacinthe
ST-JEAN Galeries Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
ST-MARTIN Promenades Deux-Montagnes
SEPT-ÎLES Mail de Place-Ville
SHERBROOKE Plaza Maurice
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65 rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THE-TORONTO MINES Carrefour Frontenac
TORONTO 2nd Warehouse Location
TORONTO Main Store and Warehouse

TORONTO Yorkdale Shopping Center
TORONTO Toronto Hi-Fi
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières
TROIS-RIVIÈRES 842 boul. Royal
VICTORVILLE Carrefour des Bos Francs
VAL-D'OR 50 Pine
VAL-D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normande
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio)
VILLE ST-LAURENT Place Vertu
WILLOWDALE Fairview Mall

EMERSON • PIONEER • YAMAHA • LUXMAN • HARMON KARDON • DUAL • TECHNICS • TEAC • TELEC.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 23 DÉCEMBRE 1982

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ La Direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ouvre le parc du Mont-Saint-Bruno aux skieurs de randonnée. Il y a une piste d'interprétation de la nature où l'on peut découvrir les différents types d'établissements, grâce à une série de textes et d'illustrations échelonnés le long du sentier. Renseignements complémentaires: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service du plein air et des parcs, 55, rue Sainte-Marguerite, c.p. 30, Boucherville J4B 5E6; téléphone, 514-873-2843.

■ La piscine intérieure du Centre Olympia de Longueuil, 670, rue Darveau, à Longueuil, annonce un horaire spécial pour le temps des fêtes: du 20 décembre au 3 janvier, sauf les jours fériés (24, 25 et 26 décembre; 31 décembre, 1 et 2 janvier), bain pour tous, de 13h à 20h30; pour adultes, de 20h30 à 22h. Renseignements complémentaires: 677-1554 ou 674-1425 (entre 15h et 22h).

■ Les quatre patinoires intérieures de Longueuil, soit le Colisée Jean-Béliveau, l'Aréna Jacques-Cartier, celles du Centre Olympia et du Centre sportif communautaire, seront fermées les 24, 25 et 26 décembre, ainsi que les 31 décembre, 1er et 2 janvier.

■ Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne sera ouvert du 27 au 30 décembre, de 9h à 21h; bain libre tous les jours de 14h à

15h30; tennis et badminton. Si le sk est pratiquable, on pourra louer de l'équipement de ski de fond. Renseignements complémentaires et réservations: 332-3009.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre un cours en alimentation d'une durée de dix semaines (techniques culinaires, choix des aliments, valeur nutritive, budget de l'alimentation, planification des menus). Les inscriptions se prennent les 10, 11 et 12 janvier, de 19h à 21h, au centre de son choix. Renseignements complémentaires: 849-4792.

■ Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre aux adultes la possibilité de compléter leur cours élémentaire ou secondaire: éducation de base, pré-secondaire, secondaire I, II, III, IV et V. Quatre centres de formation générale dispensent ces cours. Les inscriptions se prendront les 10, 11 et 12 janvier, de 19h à 21h. Renseignements complémentaires: 849-4792.

■ Le Service d'éducation des adultes du cégep de Rosemont permet aux adultes de compléter les pré-requis universitaires en sciences pures et appliquées: biologie, chimie, physique et mathématiques. Les inscriptions

se prennent du 10 au 14 janvier, de 13h30 à 21h, au 6400, 166 Avenue. Renseignements complémentaires: 376-6310.

■ Le Conseil régional de Montréal des Cercles de jeunes naturalistes offre aux adultes des cours en sciences de la nature, au Jardin Botanique de Montréal, salle Léon-Provencher, les vendredis, à 19h30, du 7 janvier au 25 février. Date limite des inscriptions, le 30 décembre. Renseignements complémentaires: 681-4358 ou 255-6111.

DIVERS

■ Les membres des jeunes troupes de théâtre et les individus intéressés à s'inscrire comme participants ou spectateurs d'un happening hebdomadaire d'improvisation théâtrale organisé par le HIT sont invités à communiquer avec Liliane ou Louis, 842-2808, entre 14h et 17h. C'est gratuit. Toutes les personnes intéressées à s'inscrire en tant que participants ou spectateurs à un atelier de charade (gratuit) peuvent également communiquer avec les deux personnes ci-haut mentionnées.

■ Le CLSC du Richelieu, à Richelieu, maintient tous ses services normaux les 28, 29 et 30 décembre; par contre, il ne maintiendra que son service de clinique externe les jours suivants: le 24 décembre, de 10h à 17h; le 25, de 12h à 17h; le 26, de 10h à 17h; le 27, de 10h à 17h; le 31, de 10h à 17h; le 1er janvier, de 12h à 17h; les 2 et 3 janvier, de 10h à 17h.

Le point de service de Saint-Césaire sera fermé du 24 décembre au 3 janvier.

■ Le CLSC Samuel-de-Champlain sur la Rive-Sud (Brossard, Greenfield Park, Lemoine, Saint-Lambert) dispensera ses services selon l'horaire suivant durant le temps des fêtes: les 24 et 31 décembre, en matinée seulement; le service des prélèvements sera fermé les jeudis 23 et 30 décembre ainsi que les vendredis 24 et 31 décembre.

■ Le Comité-Chômage du Sud-Ouest des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne se réunit tous les jeudis matin au 2 383, rue Grand Trunk (près de la station de métro Charlevoix), dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Tous les chômeurs ayant des problèmes sont invités à venir s'y renseigner gratuitement (sur rendez-vous seulement). Renseignements complémentaires: 933-8432.

■ L'Association culturelle du parc Lafontaine inaugure une série d'activités sportives et culturelles pour le temps des fêtes, à 15h, le 23 décembre, autour du sapin de Noël géant, dans le parc Lafontaine. L'Association organise ces activités en collaboration avec le Service des sports de la Ville de Montréal. Les patineurs, les promeneurs, les coureurs, les enfants et les adultes (particulièrement les personnes seules) y sont invités. Du 23 au 31 décembre on y organise des activités de plein air le jour, de 17h à 19h, il y a un « 5 à 7 des orphelins », dans une ambiance de café-concert; en soirée, huit spectacles-animation sont organisés.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente des spectacles folkloriques étudiants de Pologne, l'ensemble de Danse et de Chant de l'École supérieure d'agriculture de Lublin, le 23 décembre, à la Bibliothèque Mile-End, à 20h. Entrée gratuite.

■ L'Institut de métaphysique appliquée tient une soirée gratuite d'information sur la combinaison de la personnalité et de la psyché dans le développement personnel, le 23 décembre, à 20h, au 7 012, rue Papineau. Renseignements complémentaires: 374-0104.

EN VRAC

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente sa traditionnelle Fête d'hiver au parc Angrignon. On y trouve: marionnettes, éléments rappelant des contes de fées, glissoire décorée d'arcs, patinoires. Une arche illuminée donne accès aux quartiers d'hiver des animaux du Jardin Zoologique. Des otaries y donnent un spectacle plusieurs fois par jour. Un spectacle de marionnettes intitulé « Il faut réveiller le Père Noël » y est donné quatre fois par jour: à 13h, 15h, 16h30 et 20h (le 24 décembre, à 13h et 15h seulement), du 16 décembre au 2 janvier. La Fête d'hiver se poursuit jusqu'au 15 février.

■ La Commission des écoles catholiques de Montréal et le Centre de la main d'œuvre du Canada offrent un cours gratuit de formation préparatoire à l'emploi pour les gens de Montréal, Laval et de la Rive-Sud, de 9h à

15h, 5 jours par semaine, d'une durée moyenne de 30 semaines. Allocations du Centre de la main d'œuvre. Prendre rendez-vous pour une entrevue de sélection: 525-6211.

■ Le Musée McCord, 690 ouest, rue Sherbrooke, présente une exposition de robes et d'accessoires datant de 1899 à 1930, sous le titre « Souvenirs d'élégance », du 8 décembre au 25 septembre 1983. Le Musée présente également du 15 décembre au mois de juin 1983 une exposition sur les maisons de poupées des XIXe et XXe siècles.

■ Le Centre d'activité physique du collège Bois-de-Boulogne met à la disposition du public ses 12 terrains de badminton du 13 décembre au 15 janvier, tous les soirs de la semaine, de 9h à 21h. Pour réservations, téléphoner une journée d'avance: 332-3009, à partir de 16h. C'est au 10 500, avenue Bois-de-Boulogne.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente en collaboration avec divers organismes une exposition intitulée « De l'oeil au cerveau », du 24 novembre au 23 décembre, à la succursale Marie-Uguy de la Bibliothèque municipale, 6 052, boulevard Monk.

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal invite le public à profiter des heures de patinage public au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, 2 100, boulevard Edouard-Montpetit. Horaire: vendredi, de 16h30 à 18h; samedi, de 19h25 à 22h25. Frais: enfants et gens de l'âge d'or, 75 cents; adultes, 1,50 \$. Renseignements complémentaires: 343-6150.

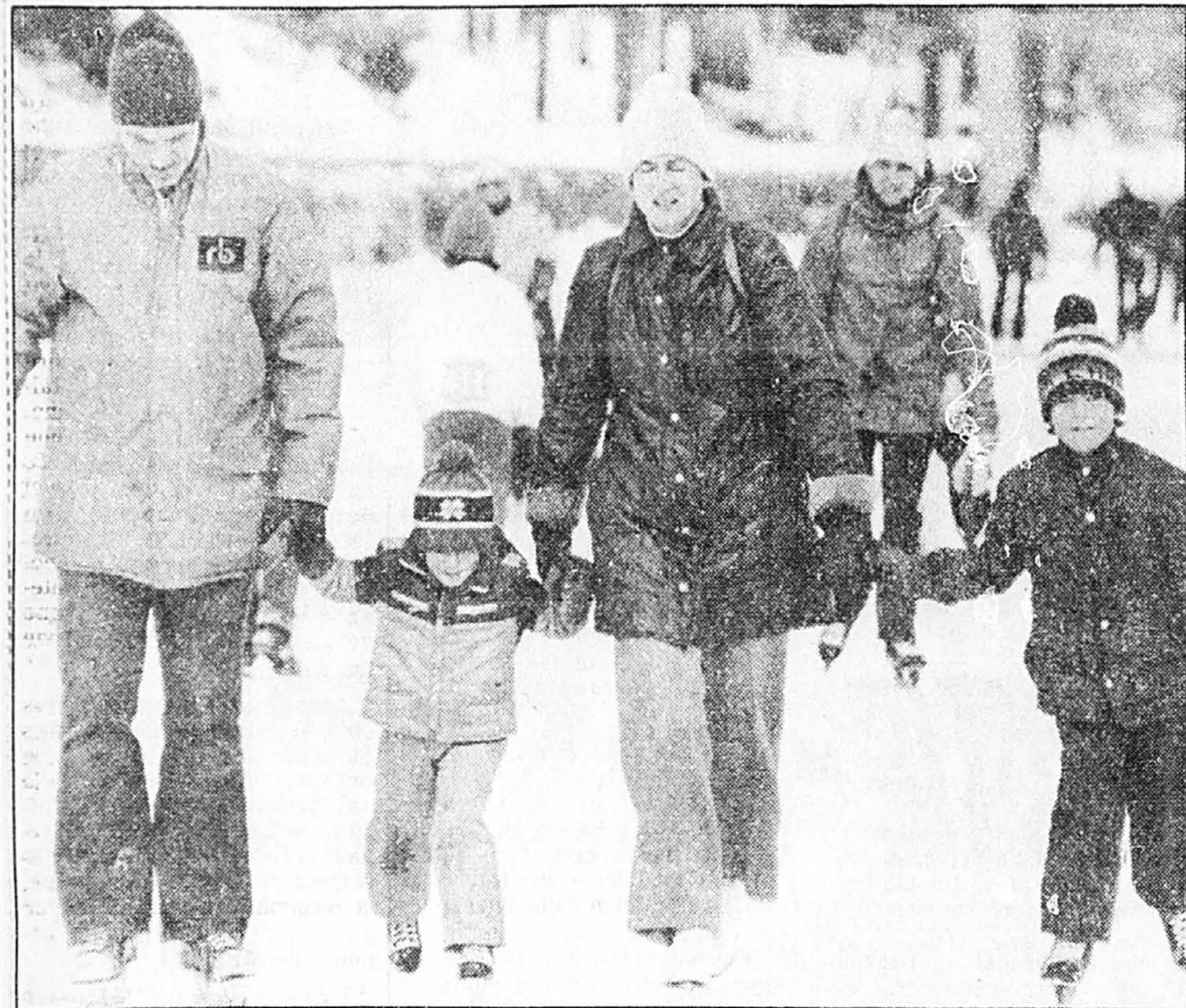


photo Armand Trothier, LA PRESSE

Dans les Îles Notre-Dame et Sainte-Hélène De nombreux loisirs d'hiver pour meubler les heures creuses

■ Les Montréalais amateurs de ski de randonnée, de patinage, de raquette, de pêche sur la glace et même de camping d'hiver (les jeunes de 17 ans et plus) pourront cette année encore retrouver des activités de plein air à leur mesure et à leurs besoins.

GEORGES LAMON

Il y en aura donc pour tous les goûts et pour tous les âges, avec certaines innovations. Chacun aura la possibilité de mettre ses talents, ses capacités physiques à l'épreuve. Quant à ceux qui voudraient tout simplement aller «prendre l'air», ils pourraient même se payer un tour de traineau tiré par un cheval.

Cette année, nous tentons d'aménager l'ensemble des îles de manière à permettre l'activité de plein air pour tous les Montréalais à précisé à LA PRESSE, hier, M. Marc Campagna, responsable du programme de plein air au Service des sports et loisirs de la ville de Montréal. Pour

nous, il s'agit d'une première hivernale. Nous allons pouvoir accueillir plus de 10 000 personnes en même temps les week-ends, à encore ajouté M. Campagna. L'emplacement sera accessible tous les jours de 9 à 21 heures avec des aires de stationnement.

Pistes de ski doublées

Les amateurs de ski de randonnée seront choysés cette année: la longueur des pistes qui communiquent entre elles, a été doublée, elle passe de 7 à 14,8 km. Ainsi on en trouvera trois dans l'île Notre-Dame, près du bassin olympique et une dans l'île Sainte-Hélène. Fait à noter, cette année les mordus pourront chasser leurs skis en sortant du métro et suivre à la guise la piste sur toute sa longueur.

Par ailleurs, des programmes spéciaux seront mis sur pied pour les écoles. Ainsi les élèves de toutes les écoles de l'île de Montréal pourront participer à des classes-neiges du 10 janvier au 15 mars, avec les possibilités de louer sur place.

Les plus hardis, ceux de 17 ans et plus, auront la possibilité de participer à un stage de camping d'hiver avec ski de randonnée, construction d'igloo à un coût raisonnable.

Deux relais

Ceux qui préfèrent le patinage (patinoire décorative), le toboggan, la pêche sur la glace (lac des Régates), la glissade ou encore la raquette, seront également servis à souhait. Deux relais de patinoire avec installations sanitaires, permettront aux plus essouffés de se reposer en se réchauffant, avant de repartir du bon pied. Bref, il y aura de quoi dépenser toute l'énergie (inutile) accumulée durant les parties des Fêtes.

Rappelons finalement que seuls le bassin olympique et les patinoires décoratives (avec sentiers décorés de sapins) seront éclairés.

Ceux qui ont décidé de rester en ville cet hiver, auront donc de quoi meubler leurs heures creuses du temps des Fêtes.

CONSULTATION AUPRÈS DE 500 ORGANISMES Eventuel programme d'implication communautaire pour les jeunes

■ IMAJ85 (Initiative d'un mouvement d'animation jeunesse pour l'Année internationale de la jeunesse) tente de sonder les coeurs et les esprits des jeunes de moins de 30 ans à propos d'un éventuel « programme d'implication communautaire ».

NICOLE BEAUCHAMP

Craignant que les gouvernements n'imposent une formule de service civil, national ou communautaire, ce dont on discute dans les milieux politiques de Québec et d'Ottawa, l'organisme prend en effet les devants et amorce une campagne de consultation. Il lançait, hier, un document de travail qu'il diffusera auprès de 500 organismes de jeunes et au service des jeunes.

« Une chose est certaine, les jeunes ne veulent pas d'un projet

parachuté d'en haut, sans consultation préalable. Face à ce constat, nous avons préparé ce document de travail qui s'inspire des principaux éléments qui sont ressortis lors du colloque: « Pour une fois les jeunes... » et où se déroulait un atelier posant précisément la question d'un service communautaire au Québec », expliquaient les porte-parole d'IMAJ85.

Le document y va d'une vingtaine de suggestions susceptibles d'orienter l'instauration d'un « programme d'implication communautaire », telles: la participation sur une base volontaire, des projets s'adressant aux moins de 30 ans, axés sur le développement de leur communauté (ville, quartier, village etc.) et proposés par les groupes du milieu etc.

Il expose aussi dans quelle

perspective entrevoir un programme semblable: « La crise que traverse présentement notre société n'est pas de nature strictement économique. Elle est en effet doublée d'une crise de valeurs et de structures. Pour cette raison, le programme mis de l'avant ne doit pas être pour sauver les meubles en attendant des jours meilleurs, il doit être conçu à long terme ».

IMAJ85 sollicite donc les commentaires et recommandations des 500 organismes consultés par le truchement non pas d'un livre blanc mais d'une mince brochure bleue! « Nous souhaitons que les données qui seront recueillies soient considérées comme fondamentales et nécessaires à l'élaboration d'un programme qui colle vraiment à la réalité des jeunes, par le ou les gouvernements qui auront à le mettre sur pied », disent les porte-parole.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Tête à claques»: 19:00. «Brillantine II»: 20:45.
ASTRE (2): «Les aventuriers de l'Arche perdue»: 21:20. «Des gens comme les autres»: 19:10.
ASTRE (3): «Condorman»: 20:30. «Rox et Rocky»: 19:00.
ASTRE (4): «Partners»: 19:20. «Jekyll & Hyde»: 21:00.
AVENUE: «Kiss me Goodbye»: 19:15, 21:15.
BEAVER: «Sizzle»: 12:55, 14:20, 16:45, 19:10, 21:30. «Sinthia»: 11:00, 13:20, 15:45, 18:10, 20:30.
BERRI (1): «L'oeil du tigre»: 13:10, 15:20, 17:30, 19:40, 21:50.
BERRI (2): «La grande bouffe»: 13:35, 16:10, 18:45, 21:25.
BERRI (3): «Tempête tout le monde de dormir»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:35.
BERRI (4): «Le roi et l'oiseau»: 13:20, 15:15, 17:10, 19:10, 21:05.
BERRI (5): «Divas»: 12:35, 14:50, 17:05, 19:25, 21:40.
BIJOU: «La grande jouissance de...»: 12:25, 15:32, 18:39, 21:46. «Les filles de monsieur X»: 13:37, 16:44, 19:51. «Été chaleureux»: 14:44, 17:51, 20:58.
BONAVENTURE (1): «The Toy»: 19:20, 21:20.
BONAVENTURE (2): «6 Weeks»: 19:20, 21:20.
BROSSARD (1): «L'arme absolue»: 19:15, 21:30.
BROSSARD (2): «Annie»: 19:20, 21:35.
BROSSARD (3): «L'oeil du tigre»: 19:20, 21:30.
CARREFOUR DU NORD (1) (ST-JÉRÔME): «Gabrielle»: 19:30. «Piou»: 21:10.
CARREFOUR DU NORD (2): «Liés par le sang»: 19:30. «Le tueur du vendredi»: 21:35.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Les folles étreintes de Julia»: 11:30, 15:00, 18:30, 22:00. «Tendre et malicieuse Christina»: 12:40, 16:10, 19:45. «Exercices érotiques»: 13:45, 17:20, 20:55.
CHAMPLAIN (1): «E.T. l'extra terrestre»: 19:10, 21:20.
CHAMPLAIN (2): «L'arme absolue»: 18:40, 20:50.
CHATEAU (1): «La guerre des étoiles»: 12:10, 16:50, 21:30. «L'empire contre-attaque»: 14:30, 19:10.
CHATEAU (2): «Catherine chérie»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
CHATEAUGUAY: SALLE 1: «Star Trek 11»: SALLE 2: «Le chasseur».
CINÉMA CRISTAL: «Knight Riders», «Humanoids from the Deep», «Star Virgin»: à compter de 9:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Blade Runner»: 13:20, 17:20, 21:20. «Loin de la terre»: 15:25, 19:25.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Comédie érotique d'une nuit d'été»: 14:40, 18:10, 21:40. «Arthur»: 12:50, 16:20, 19:50.
CINÉMA DE PARIS: «Rocky 11»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Indiscrétions»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.
CINÉMA LA CITÉ (2): «La vengeance des fantômes»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Prostitute»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:30, 21:20.
CINÉMA LUMIÈRE: «Les frères Bleuss»: 19:00. «Ladies & Gentlemen»: 21:45.
CINÉMA RIVE-NORD (1, REPENTIGNY): «Brillantine 2»: «Tête à claques»: 19:30.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Jour de fête»: 18:35. «Les vacances de M. Hulot»: 20:35.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «E.T. l'extra terrestre»: 19:30.
CINEPLEX (1): «Heidi's Song»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:20.
CINEPLEX (2): «The Missionary»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
CINEPLEX (3): «The Chosen»: 12:45, 14:50, 17:00, 19:05, 21:15.
CINEPLEX (4): «Mephisto»: 12:05, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
CINEPLEX (5): «The Last American Virgin»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
CINEPLEX (6): «Poltergeist»: 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.
CINEPLEX (7): «Jekyll & Hyde»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:25.
CINEPLEX (8): «Brainwash»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
CLAREMONT: «Peter Pan»: 19:10, 21:15.
COMMODORE: «Tendres souvenirs d'une bouche gourmande», «Les visions érotiques de Marianne», «Les vacances érotiques».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Taxi pour les troléuses»: 12:05, 13:55, 15:45, 17:35, 19:25, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Felicity»: 12:05, 15:50, 19:35. «L'omont de Lady Chatterley»: 14:00, 17:45, 21:30.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «La grande jouissance de...»: 12:05, 15:10, 18:15, 21:20. «Les filles de Monsieur X»: 12:50, 15:55, 19:00, 22:05. «Été chaleureux»: 13:55, 17:00, 20:05.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «La passante du sans-souci»: 12:05, 14:20, 16:35, 18:50, 21:05.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «6 Weeks»: 19:00, 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «The Verdict»: 19:15, 21:35.
CRÉMAZIE: «Annie»: 19:00, 21:00.
DAUPHIN (1): «Brisby et le secret de Nimh»: 19:15, 21:15.

DAUPHIN (2): «Fitzcarraldo»: 20:00.
DÉCARIE SQUARE (1): «The Toy»: 19:00, 21:00.
DÉCARIE SQUARE (2): «E.T. extra terrestre»: 19:10, 21:20.
DORVAL (1): «Airplane II»: 19:15, 21:00.
DORVAL (2): «Honkytonk Man»: 19:00, 21:20.
DORVAL (3): «Trail of the Pink Panther»: 19:45, 21:35.
ELYSEE (1): «La nuit de San Lorenzo»: 19:25, 21:30.
ELYSEE (2): «La cage aux folles»: 19:10, 21:10.
EVE: «The Blonde»: 10:00, 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 20:55. «Sweet Sweet Freedom»: 11:15, 13:25, 15:35, 17:45, 19:55, 22:10.
FAIRVIEW (1): «Kiss Me Goodbye»: 19:20, 21:20.
FAIRVIEW (2): «Best Friends»: 19:00, 21:05.
GREENFIELD (1): «Las des as»: 19:45, 21:40.
GREENFIELD (2): «La guerre des étoiles», «L'empire contre-attaque»: 19:10.
GREENFIELD (3): «La vengeance des fantômes»: 19:00, 21:10.
IMPERIAL: «Star Trek II: La colère de Khan»: 12:50, 15:00, 17:00, 19:10, 21:20.
JEAN-TALON: «L'arme absolue»: 19:30, 21:45.
KENT (1): «48 Hours»: 18:00, 19:50, 21:40.
KENT (2): «Still of the Night»: 18:10, 20:00, 21:55.
L'AMOUR: «Games women play»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Heat Wave»: 13:15, 15:30, 17:45, 20:00, 22:15.
L'AUTRE CINÉMA: SALLE 1: «A hard day's night»: 12:00. «El Topo»: 14:00. «Films publicitaires 80». «Publicité rétro 1954-1972»: 17:00. «La symphonie pathétique»: 19:00, 21:30. SALLE 2: «Orange mécanique»: 13:00. «Cris et chuchotements»: 16:00. «Passion»: 19:30. «Allemagne, mère bifarade»: 21:15.
LAVAL (1): «Las des as»: 18:00, 19:55, 21:50.
LAVAL (2): «La vengeance des fantômes»: 19:00, 21:10.
LAVAL (3): «Best Friends»: 19:00, 21:10.
LAVAL (4): «48 Hours»: 18:00, 19:50, 21:40.
LAVAL (5): «La guerre des étoiles»: «L'empire contre-attaque»: 19:10.
LOEWS (1): «Airplane II»: 12:10, 14:05, 16:00, 18:00, 19:50, 21:45.
LOEWS (2): «Best Friends»: 12:05, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
LOEWS (3): «Still of the night»: 12:20, 14:15, 16:10, 18:10, 20:00, 21:55.
LOEWS (4): «An Officer & A Gentleman»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.
LOEWS (5): «First Blood»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
MASCOCHE (1): «E.T. extra terrestre»: 19:30.
MASCOCHE (2): «Brillantine II»: 21:30. «Le lion sort ses griffes»: 19:30.
MERCIER: «L'oeil du tigre»: 19:20, 21:30.
MONTENACH (1, BELLAÏL): «Tête à claques»: 19:00. Brillantine 2»: 20:45.
MONTENACH (2): «E.T. the extra terrestrial»: 19:30.
MONTROSE: «Mephisto»: 21:00. «Il faut tuer Birgit Haas»: 19:10.
NEW YORKER: «Mary Poppins»: 19:00. «Sleepers»: 21:30.
ODEON LAVAL (1): «E.T. extra terrestre»: 19:10, 21:20.
ODEON LAVAL (2): «L'oeil du tigre»: 19:20, 21:30.
OMEGA (1): «Blade Runner»: 21:10. «Arthur»: 19:30.
OMEGA (2): «Arrête, je n'en peux plus»: 21:40. «Les brouteuses infernales»: 20:35. «La femme objet»: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «Possession»: 19:15, 21:30. «Siddhartha»: 19:00, 21:00.
OUTREMENT: «The Concert for Kampuchea»: 19:00. «The Genesis concert movies»: 21:30.
PALACE (1): «Star Wars»: 12:10, 16:50, 21:30. «The empire strikes back»: 14:30, 19:10.
PALACE (2): «Honkytonk Man»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.
PALACE (3): «Catherine chérie»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:30.
PALACE (4): «Trail of the Pink Panther»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
PALACE (5): «Creepshow»: 13:05, 15:15, 17:25, 19:35, 21:45.
PALACE (6): «48 Hours»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PAPINEAU (1): «Arrête, je n'en peux plus»: 21:40. «Les brouteuses infernales»: 20:35. «Provinciales ardentes»: 14:35, 18:15, 21:55.
PAPINEAU (2): «Coligula et Messaline»: 12:00, 14:45, 17:35, 20:20. «L'homme étalon»: 13:50, 16:40, 19:25, 22:10.
PARADIS (1): «Brillantine II»: 21:00. «Le lion sort ses griffes»: 19:00.
PARADIS (2): «Les bleus»: 19:00. «Géles ben dur»: 20:50.
PARADIS (3): «Massacre dans le train fantôme»: 19:10. «Le masque»: 20:50.
PARALLELE: «Le goût du miel»: 19:00.
PARIS (1) (St-Hyacinthe): «E.T. l'extra terrestre»: 18:15, 21:10.
PARIS (2): «Fais gaffe à la gaffe»: 19:00. «Comment draguer toutes les filles»: 20:30.
PARISIEN (1): «Las des as»: 12:30, 13:55, 15:50, 17:45, 19:45, 21:45.
PARISIEN (2): «Les uns les autres»: 13:00, 16:30, 20:00.
PARISIEN (3): «Les rouges»: 12:45, 16:25, 20:15.

PARISIEN (4): «Les misérables»: 13:10, 16:45, 20:30.
PARISIEN (5): «Paradis pour tous»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
PLACÉ DU CANADA: «Tootsie»: 19:25, 21:45.
PLACE LONGUEUIL (1): «E.T. l'extra terrestre»: 19:10, 21:20.
PLACE LONGUEUIL (2): «Brisby et le secret de Nimh»: 19:30, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Moonlighting»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Yolo»: 12:15, 14:25, 16:40, 18:50, 21:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «E.T. extra terrestre»: 19:10, 21:20.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «The Verdict»: 18:45, 21:30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «6 Weeks»: 19:15, 21:15.
PUSSYCAT: «The Master & Miss Johnson»: 12:05, 14:30, 16:55. «Erika One»: 11:00, 13:25, 15:50.
RIO (1): «3 Suédoises au Tyrol». «Nuits incubables». «Anna brûlante de désirs»: à compter de 19:00.
RIO (2): «Zombie, crépuscule des morts vivants». «L'enfer des Zombies». «Faut trouver la jointe». «Guerriers de la nuit»: à compter de 19:00.
SAINT-DENIS (2): «Le tueur du vendredi»: 17:25, 21:15. «Liés par le sang»: 19:05.
SAINT-DENIS (3): «Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment»: 17:20, 21:05. «Le faucon blanc»: 19:20.
VAN HORNE: «Airplane II»: 18:00, 19:45, 21:30.
VERDUN: «E.T. l'extra terrestre»: 19:10, 21:20.
VERSAILLES (1): «Las des as»: 18:00, 19:50, 21:40.
VERSAILLES (2): «La vengeance des fantômes»: 19:10, 21:10.
VERSAILLES (3): «La guerre des étoiles»: «L'empire contre-attaque»: 19:10.
VILLERAY: «E.T. l'extra terrestre»: 19:10, 21:20.
WESTMOUNT SQUARE: «My favorite years»: 19:15, 21:15.
YORK: «Pink Floyd: The Wall»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

DANSE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Les Grands Ballets Canadiens. Programme: «Casse-Noisette», de Tchaïkovsky: 20:00.

MUSIQUE

HÔTEL MÉRIDIEN (Salle de bal, Basileia 1) — «Monsieur Chaufleuri restera chez lui...» opérette d'Offenbach. Avec Bruno Laplante, baryton, Paul Trépanier, ténor, Céline Dussault, soprano,

DÉPÊCHES

LIBAN: Les négociations libano-israéliennes pour obtenir le retrait des forces israéliennes du Liban débuteront probablement vendredi, ont indiqué hier soir diverses sources libanaises. Le gouvernement libanais s'est réuni pour discuter la question hier soir et une réunion du cabinet israélien a lieu ce matin. Les discussions débuteront à Khalde, en banlieue de Beyrouth et la réunion suivante se tiendra à Kiryat-Shmoneh, en Israël. Des représentants américains participeraient aux pourparlers.

ESPAGNE: Toutes les forces de la police espagnole sont en alerte pour prévenir un attentat de l'ETA avant Noël, a déclaré hier le ministre espagnol de l'Intérieur, M. Jose Barrionuevo. Au Pays basque, trois attentats à la bombe ont été commis hier à Bilbao contre des intérêts américains: une agence de la Bank of America, une agence d'une firme de location de voitures et les bureaux de Ford. Les trois explosions ont fait des dégâts matériels, mais aucun blessé.

GUATEMALA: Les journaux, radios et chaînes de télévision d'Amérique centrale ont diffusé hier un manifeste de la guérilla guatémalteque, ranimant l'espoir d'un dénouement prochain à l'enlèvement de la fille du président hondurien Roberto Suazo Cordova. Le manifeste dénonce l'impérialisme des États-Unis et la «dictature militaire» du Guatemala et du Honduras. Le Dr Xiomara Suazo a été enlevée mardi dernier.

JAPON: L'ancien premier ministre Takuei Tanaka, qui continue d'exercer une grande influence sur la politique japonaise, a proclamé une nouvelle fois son innocence hier devant le tribunal qui le juge pour corruption dans le scandale Lockheed. Depuis l'ouverture de son procès en janvier 1977, M. Tanaka n'a été convoqué qu'à deux reprises devant ses juges. Il est accusé d'avoir accepté des pots de vin de 500 millions de yens (environ \$2 millions US) du constructeur d'avions américain alors qu'il était à la tête du gouvernement en 1974.

ARGENTINE: Un conflit a éclaté entre la justice et l'armée argentine avec le refus du commandant en chef de l'armée de fournir des renseignements pouvant éclaircir l'affaire des «disparus» et la démission consécutive d'un juge chargé de ce dossier. Le magistrat démissionnaire a quitté le pays. La presse argentine a publié mardi l'identité de 76 cadavres découverts dans des tombes anonymes du principal cimetière de Buenos Aires. Les cadavres seraient ceux de personnes «disparues».

SAVALDOR: L'assemblée constituante du Salvador a décidé de prolonger d'un mois l'état de siège en vigueur depuis plus de deux ans dans le pays. Le ministre de la Défense Guillermo Garcia a de plus annoncé que l'armée allait intensifier ses actions antiguérilla pour le derniers jours de 1982 afin de «garantir en cette période aux citoyens un climat de tranquillité et de sécurité jusqu'à la participation totale» du pays.

ARMES: Deux cargaisons d'armes iraniennes sont «retenues» à Madrid, l'une depuis un mois et l'autre depuis mardi. La dernière de ces cargaisons vient d'Argentine et était destinée à un particulier iranien; le premier chargement, bloqué depuis un mois, provenait d'Italie et était destiné par son acheteur iranien à un client soudanais. Les deux cargaisons sont retenues dans l'attente de la documentation exigée par les autorités pour l'octroi du permis de transit nécessaire.

MÉDIA: Le parti communiste français, membre du gouvernement, et l'ambassade d'URSS à Paris ont dénoncé une «campagne d'intoxication anticommuniste» pratiquée, selon eux, systématiquement par les médias français, et notamment les chaînes de radio et de télévision nationales. Ces critiques visent particulièrement le service public d'informations radio-télévisées.

ENQUÊTE: Deux des personnalités israéliennes mentionnées dans l'enquête sur les massacres des camps palestiniens de Beyrouth, le ministre de la Défense Ariel Sharon et le chef du service des renseignements militaires, le général Saguy, ont demandé à se contre-interroger. La commission doit reprendre ses séances à huis clos dimanche.

POUR LE 60e ANNIVERSAIRE DE L'URSS

Le Kremlin lance un appel à la paix au monde entier

d'après AFP, Reuter

Les cérémonies du 60e anniversaire de l'URSS se sont terminées hier par un «message de paix» adressé par les deux organismes dirigeants soviétiques aux parlements, gouvernements et partis du monde entier.

Dans cet appel, le Soviét suprême et le comité central du parti communiste soviétique réaffirment que l'URSS fait quant à elle «tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir la guerre».

«Nous nous prononçons pour la conclusion rapide et positive des négociations soviéto-américaines de Genève sur la réduction et la limitation des armes stratégiques et sur la limitation des ar-

mements nucléaires en Europe, ainsi que sur la réduction des forces armées en Europe centrale», indique le texte diffusé par l'agence Tass.

«Nous réaffirmons que, conformément à nos engagements, l'Union Soviétique n'aura pas recours la première à l'emploi de l'arme nucléaire et nous invitons une fois encore les autres puissances nucléaires à prendre le même engagement». La déclaration rappelle que l'URSS est prête à geler, sur la base de la réciprocité avec les États-Unis, son arsenal d'armes nucléaires.

Aux termes de ce document officiel, l'URSS appelle par ailleurs les organes législatifs et tous les états du monde à «collaborer ac-

tivement au règlement des situations de conflit et de tension par des moyens exclusivement politiques», à s'entendre sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires ainsi que sur l'interdiction et l'élimination de l'arme chimique.

«Une paix durable, sûre et stable, conclut la déclaration officielle, constitue la première et la plus urgente des exigences de tous les individus, de tous les peuples et de l'humanité entière».

S'adressant par sa part aux hôtes étrangers et aux membres du corps diplomatique présents à une réception au Kremlin pour clôturer les cérémonies du 60e anniversaire de l'URSS, le secrétaire général du PCS, M. Youri Andropov a déclaré que tout état

prêt à coopérer avec l'URSS trouvera de la part de cette dernière de la «bonne volonté, un cœur ouvert et une main tendue à servir».

En 60 ans de son existence, l'URSS s'est solidement ménagé sa place dans le monde en tant que partisan et défenseur fervent de la cause de la paix et de l'amitié des peuples, du respect des droits de tous les peuples à l'indépendance, la liberté et le progrès, a ajouté M. Andropov.

La journée d'hier a été essentiellement consacrée aux interventions de chefs de délégation étrangers. En tout, 135 délégations étrangères ont assisté à la séance conjointe du comité central et du Soviét suprême.



Mme Margaret Thatcher a fait hier une visite surprise en Irlande du Nord, sillonnant la province en voiture et en hélicoptère. Elle a rencontré les militaires et policiers chargés de la sécurité et réaffirmé sa détermination de combattre le terrorisme. (téléphoto UPI)

**AU «PROCÈS MORO»
La poursuite réclame la prison à vie contre 34 accusés**

ROME (Reuter) — Le procureur du procès des assassins présumés de l'ancien président du conseil Aldo Moro, enlevé et exécuté, il y a près de cinq ans, a requis hier trente-quatre peines de prison à vie contre les accusés.

Outre le meurtre de l'ancien dirigeant démocrate-chrétien, les prévenus, tous membres des «Brigades rouges», ont à répondre de l'assassinat de 13 personnalités entre 1977 et 1981 et de plusieurs attentats à la bombe et attaques à main armée.

M. Nicolò Amato, le procureur, a notamment demandé la réclusion à perpétuité, la peine maximale prévue dans le code pénal italien, pour Mario Moretti, chef des B.R. qui aurait organisé l'enlèvement de M. Moro.

Il a requis la même peine à l'encontre de Nadia Ponti, Prospero Gallinari et Nathalia Liga, trois des militants les plus célèbres de la faction la plus dure des Brigades.

Ce procès, ouvert il y a huit mois, a été le théâtre d'un affrontement entre les brigadistes «durs» et les «repentis» (repentis), qui ont accepté de parler.

Les repentis, dont les plus connus sont Patrizio Peci et Antonio Sevesta, figurent parmi les 29 accusés contre lesquels le procureur a requis des peines allant de six mois à 28 ans de prison.

Pour le premier, il a demandé six mois, pour le second, 20 ans de réclusion. À l'issue du réquisitoire, le procès a été ajourné jusqu'au 4 janvier où la parole sera alors à la défense.

**Crise au Portugal:
des manifestants réclament des élections anticipées**

LISBONNE (Reuter) — Des milliers de manifestants agitant des drapeaux noirs se sont rassemblés hier soir dans le centre de Lisbonne en réponse à l'appel du mouvement syndical en faveur d'élections anticipées.

Cette manifestation est l'une des dix-neuf qui sont organisées dans le pays à l'appel de l'inter-syndicale à dominante communiste, qui réclame la dissolution du parlement en conséquence de la démission du premier ministre, M. Francisco Pinto Balsemao.

Les ouvriers d'entreprises en difficultés comme celles des chantiers navals brandissaient des banderoles réclamant le versement des salaires de décembre. D'autres préconisaient la tenue d'un scrutin anticipé pour empêcher le démantèlement du secteur public par la coalition de centre-droit au pouvoir.

La démission du premier ministre Balsemao, acceptée mardi soir par le président Antonio Ramalho Eanes, a créé un vide politique dans le pays, paralysant presque entièrement l'appareil de l'État.

Les conséquences de la mise en place d'un cabinet intérimaire sont apparues hier dans toute leur complexité, lorsque 33 projets de loi attendant l'adoption par le parlement, ont été retirées de l'ordre du jour.

Parmi ces projets de lois on compte le budget et le plan économique pour 1983, ainsi qu'un projet longuement attendu sur la fin du monopole de l'État dans le secteur bancaire et des assurances.

La chute du 14e gouvernement post-révolutionnaire a également bloqué le déroulement des négociations menées par le Portugal sur le plan international.

Les pourparlers en vue de la prolongation de l'accord sur le maintien des bases aériennes américaines dans les îles Açores devaient reprendre hier à Lisbonne, mais ont été ajournées sine die.

Les responsables américains ont déclaré que le ministère portugais des Affaires étrangères avait averti l'ambassade des États-Unis de son impossibilité de reprendre les négociations en raison de changements gouvernementaux imminents.

La rencontre que M. Balsemao devait avoir hier, avec M. Edgar Pisani, commissaire européen pour l'aide au développement, a également été annulée.

Selon des diplomates de la CEE, en raison de la crise gouvernementale, les négociations au sommet entre la Communauté européenne et le Portugal ne pourront pas non plus avoir lieu en janvier, comme il avait été prévu.

Le Portugal espérait conclure les négociations avec le Marché commun et signer un traité d'adhésion à la CEE au cours du premier semestre de 1983.

Entretemps, les consultations pour la nomination d'un nouveau premier ministre se poursuivent. M. Balsemao essaiera de convaincre l'ancien premier ministre, M. Carlos Mota Pinto, de lui succéder.

M. Mota Pinto, professeur de droit qui a détenu la fonction de chef du gouvernement pendant six mois en 1979, est membre du parti social-démocrate (PSD). Il a cependant déclaré à la télévision cette semaine qu'il serait aventureux d'accepter le poste de premier ministre sans être persuadé que le nouveau gouvernement durera plus de quelques semaines.

M. Mota Pinto aurait l'appui des trois partis (PSD, Centre démocrate et social et Parti populaire monarchiste) de l'Alliance démocratique qui gouverne le Portugal depuis janvier 1980.

C'est toutefois au président Eanes qu'il revient de décider s'il accepte un nouveau gouvernement de centre-droit ou s'il préfère convoquer des élections anticipées.

Montée de l'opposition au Chili

SANTIAGO (Reuter, AFP) — Des hommes politiques, des syndicalistes et des industriels ont formé une organisation d'opposition qui aura pour but d'obtenir du gouvernement militaire chilien qu'il rétablisse plus tôt que prévu un régime démocratique.

La recrudescence des activités de l'opposition, modérée et de gauche, coïncide avec un appel pressant lancé au général Pinochet par les évêques chiliens pour éviter une «possible tragédie».

Les chefs de file de la nouvelle organisation, qui s'est donné le nom de «Plan d'élaboration d'un consensus national» (Prodena), ont déclaré au cours d'une conférence de presse qu'ils avaient l'appui de la majorité des partis politiques du pays, des syndicats, des intellectuels et des milieux d'affaires.

Ils estiment que le Chili «traverse une profonde crise politique, économique et sociale et que la grande majorité des citoyens souhaite exprimer ses soucis par le canal d'organisation, de mouvements ou de personnalités qui savent les exprimer».

Le but de l'organisation sera d'obtenir un calendrier pour une transition vers la démocratie et un retour des droits civils au Chili, ont-ils ajouté.

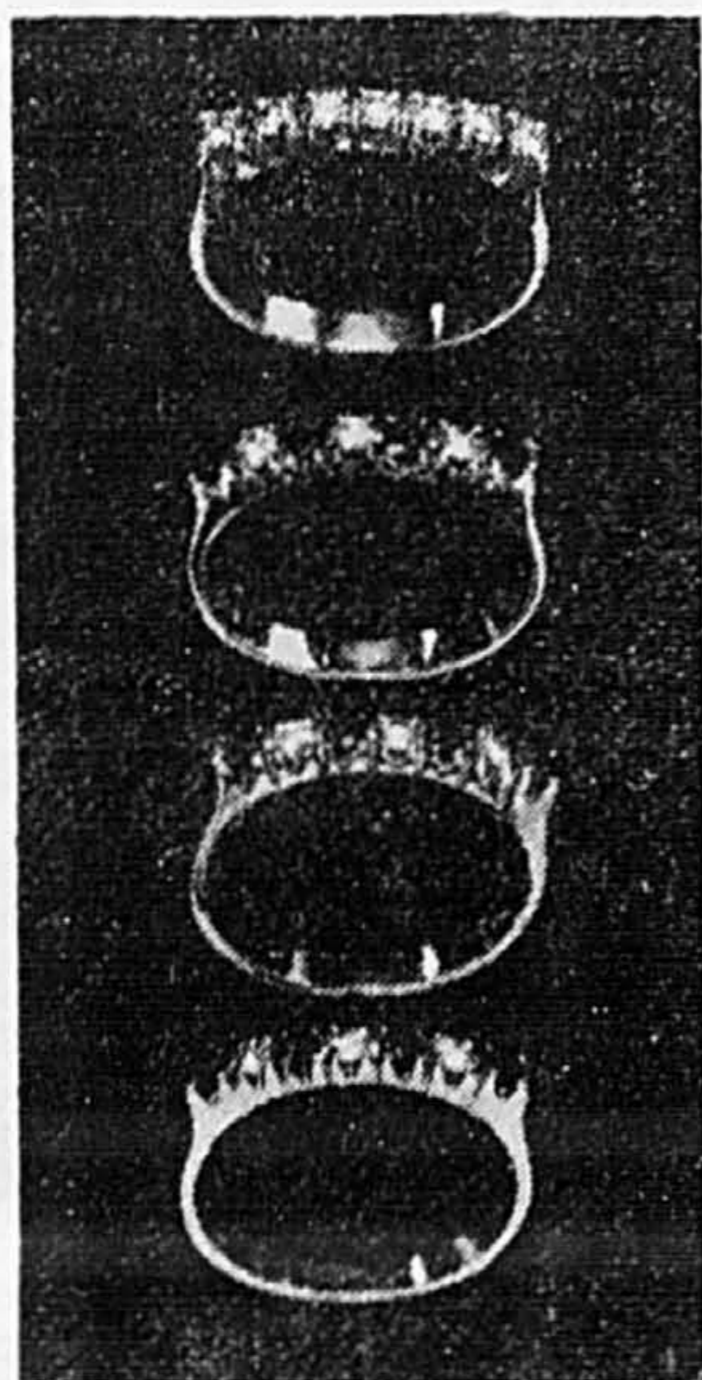
Le Chili est placé sous le régime de la loi martiale depuis le renversement du gouvernement socialiste de Salvador Allende en 1973 et la plupart des libertés constitutionnelles sont encore suspendues. Le régime militaire du président Augusto Pinochet a mis au point une nouvelle constitution qui a été approuvée en 1980 par référendum. Celle-ci devait entrer en vigueur en 1989, date à laquelle des élections devaient avoir lieu. Pinochet a écarté jusqu'à maintenant toute perspective d'une évolution plus rapide de la vie politique.

À cet égard, les 33 évêques chiliens estiment que «les abus du passé ne justifient pas une interruption aussi longue de la vie normale de la nation». Ils affirment également que «la renaissance du Chili passe par le respect de la dignité humaine, la reconnaissance de la valeur du travail et le retour à une démocratie véritable».

Confrontés à la plus grave crise économique affectant le Chili depuis les années 30, des groupes d'industriels, de commerçants et de financiers mettent l'accent sur leur «perte de confiance» dans la politique libérale du gouvernement militaire.

Fortement liée à l'Église, la démocratie chrétienne, dirigée par l'ancien ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de M. Eduardo Frei (1964-70), M. Gabriel Valdes, a réuni la semaine dernière 500 de ses responsables «pour analyser la crise» dans la localité balnéaire de Punta de Tralca. La rencontre avait pour but d'établir «un projet d'alternative politique» critiquant le modèle d'économie libérale et la politique autoritaire du gouvernement.

'Eternal'



Gardez le souvenir des moments magiques avec la Bague d'Anniversaire Mappins.

- A. Sept diamants étincelants sur or 14 carats **675\$**
- B. Trois diamants et quatre rubis sur or 14 carats **375\$**
- C. Trois diamants et quatre saphirs sur or 14 carats **375\$**
- D. Trois diamants et quatre émeraudes sur or 14 carats **425\$**

Agrandies pour montrer les détails.

Mappins JOAILLIERS

Plus que jamais, plus pour votre argent.

1000 ouest, rue Ste-Catherine • 3131 Côte-Vertu

SUPERBE COLLECTION DE CHANDAILS ET CHEMISES 10% A 50% DE RABAIS

VENTE D'HIVER ERNEST 10% - 50% DE RABAIS

PALETOTS
Choix de styles et couleurs Ord 129.98 à 350.00
VENTE 89\$, 279\$

COMPLETS
Signe Marzotto, Pierre Balmain, Yves St-Laurent, Ernest Etc... Ord 160 à 399.98.

VENTE 99\$, 349\$

PEAU DE MOUTON Nos Cuir et Suède 10% - 50% DE RABAIS

BLOUSONS
Vaste choix de styles à partir de **34\$**

VESTONS SPORT
Devant croisé ou simple, en tweed, velours corduroy et blazer.

VENTE 59\$, 239\$

SUPERBE COLLECTION DE PANTALONS
Avec ou sans pile
VENTE 19\$ à 79\$
(Ajustement gratuit)

Pour t'habiller avec finesse passe voir

- Place Versailles 352-3940
- Carrefour Laval 687-7378
- Place Vertu 337-1414
- Promenades St-Bruno 461-0006
- 1223 St Catherine ouest (angle Drummond) 842-8767

ERNEST

OR et ARGENT ACHETONS ET VENDONS

- Argent • timbres • bijoux • antiquités
- figurines et tous articles de valeur

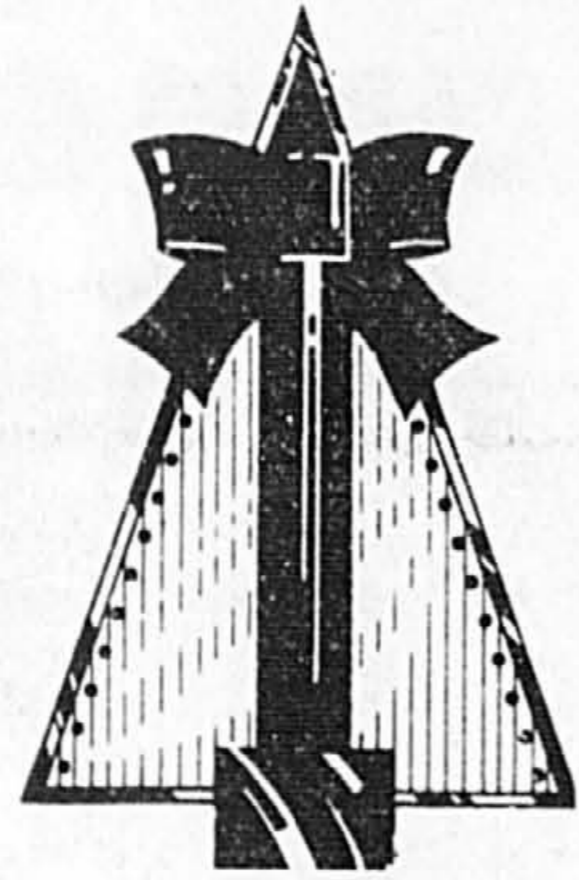
Prêt sur demande rachat sur conditions

MAISON D'ARGENT
350 ouest, rue Sherbrooke
842-6825 — 842-0606

Heures des fêtes
Lundi - jeudi 9h a.m. à 9h p.m.
Vendredi 9h a.m. à 1h p.m.

Tous les magasins
Simpsons sont

**OUVERTS
CE SOIR
JUSQU'À
21 H.**



Soldes

de Noël. Mode Simpsons

EN VENTE AUJOURD'HUI ET DEMAIN 23 et 24 décembre
aux 5 magasins Simpsons (sauf indication contraire), jusqu'à épuisement
du stock. Pour achat en personne seulement.

Rabais 25%

Pantoufles
«Tender
Tootsies»
pour dames

vente **\$9** (*12)

Rabais 25% sur le prix ordinaire.
Modèle à talon bas. Crème, marine
ou brun. Pointures variées.

Rayon 276, chaussures pour dames

Sélection de
vêtements
sport pour
dames

9⁹⁹ à 64⁹⁹
Prix Simpsons

Pantalons, jupes et vestes à la
mode. Laine, laine mixte, velours
côtelé ou polyester. Tailles moyen-
nes 8 à 18 dans la sélection.

Rayons 304/307, vêtements sport pour dames.

Manteaux
pleine
longueur
en vison

**\$1488^à
\$4300**

Prix Simpsons

Réalisez le rêve de la personne chère...
sans grever votre budget. Choisissez un
vison de notre magnifique collection. Pas-
tel naturel, buff ou d'élevage dans le
groupe, mais non offert dans tous les mo-
dèles ou toutes les tailles.

Rayon 311, fourrures, centre-ville.

Sélection de
chandails
pour dames

39⁹⁹ à 99⁹⁹

Prix Simpsons

Un luxe qu'on peut encore offrir! Can-
digans ou pulls aux teintes magnifi-
ques qui la raviront. Cachemire, laine
d'agneau, angora ou mohair, P, M, G,
dans le groupe.

Rayon 304, vêtements sport pour dames

Rabais 25%

Stock entier
de peignoirs
pour hommes

vente **\$15^à 48⁷⁵**
(*20 à *65)

Dorlotez votre homme en choisissant pour
lui un peignoir de notre sélection de mo-
dèles style judo en tissu éponge ou en ve-
lours. Polyester/coton ou «Arnel» triacé-
tate. Marine, brun, vin, chameau ou gris
dans le groupe. P, M, G, TG et taille uni-
que dans le groupe. Toutes les tailles ou
couleurs ne sont pas offertes dans tous
les magasins.

Rayon 251, accessoires pour hommes

Rabais 30%

Vaste sélection!
Chemises sport
pour hommes

Modèles automne/hiver qui le gar-
deront bien au chaud. 100% coton
ou polyester/coton dans le groupe.
Variété de teintes. P, M, G, TG.

Rayon 264, vêtements sport pour hommes

Rabais 30%

Sélection de
chandails
pour hommes

Des cadeaux qui procurent confort
et douceur. Modèles variés en laine
ou laine mixte. Venez vite faire vo-
tre choix! Coloris variés. P, M, G,
TG dans le groupe.

Rayon 264, vêtements sport pour hommes

Rabais 50%

Sélection de
pantoufles
pour hommes

vente **4⁹⁹ à 19⁹⁹**
(9.98 à 39.98)

Quel plaisir de chausser des pantoufles
confortables! Modèles en suède ou tissu
synthétique. Noir, brun ou tan dans le
groupe. Pointures (sans 1/2) 7 à 12 mais
non offertes dans tous les modèles ou co-
loris.

Rayon 285, chaussures pour hommes

Rabais
41%
Robes
élégantes

vente **14⁹⁹ à 52⁹⁹**
(*26 à *90)

Choisissez-vous une robe attrayante
pour les Fêtes! La sélection comprend
crêpe de chine, velours, certains modè-
les avec garniture de fil métallique «Lu-
rex». Tailles juniors 5 à 13; tailles
moyennes 10 à 20; demi-tailles 14 1/2 à
24 1/2 dans la sélection

Rayons 307/616, robes

Variété
de sacs à
main en cuir

19⁹⁹
Prix Simpsons

Pour compléter avec élégance
votre tenue. Sacs à bandoulière
aux coloris dernier-cri. Noir,
brun, taupe et vin dans le
groupe.

Rayon 225, sacs à main

Bottes
«Kaufman»
pour dames

24⁹⁹
Prix Simpsons

Bottes «Defrosters» fourreau, de
fabrication canadienne... à prix très
très bas. Combinaison suède/cuir.
Beige ou cuivre. Pointures (avec
1/2): 5 à 10 dans le groupe.

Rayon 276, chaussures pour dames, Fairview
et Anjou seulement.

Rabais
25%
Stock entier
de vêtements
pour l'extérieur

vente **13⁴⁹ à 52⁵⁰**
(17.99 à \$70)

Pour garçons. Blousons ou ens. de
neige 2 pces. Tissus, tailles et coloris
variés.

Rayon 269, vêtements pour garçons

Rabais
31%
Coordonnés
«Dalesport»
pour jeunes gens

vente **12⁹⁹** (18.99)

Coordonnés en molleton polyester/co-
ton. Pantalons d'exercice, pulls à enco-
lure arrondie et maillots d'exercice
«Wallace Berry» dans le groupe. Noir
ou poireau, liséré contrastant. P, M, G.
Rayon 278, vêtements pour jeunes gens.

Rabais
25%
Chemises
flanellette
pour garçons

vente **8⁹⁹** (\$12)

De tout confort! Chemises classiques
en flanellette 100% coton. Motifs écos-
sais ou tons unis. Tailles 8 à 16 dans le
groupe. Toutes les tailles et couleurs ne
sont pas offertes dans tous les maga-
sins.

Rayon 269, vêtements pour garçons.

Rabais
27%
Bottes
«Weatherguard»
pour fillettes

vente **12⁹⁹** (\$18)

Elles garderont les petits pieds chauds
et confortables tout l'hiver. Bottes mou-
lées, rebelles à l'eau. Essuyer pour net-
toyer. Taupe ou brun. Pointures (sans
1/2) 11 à 4.

Rayon 283, chaussures pour enfants.

Rabais
18%
Bottes moulées
pour garçons/
fillettes

vente **12⁹⁹** (\$16)

Bottes moulées «Sesame Street Wea-
therguard». Rebelles à l'eau. Essuyer
pour nettoyer. Rouge, blanc ou marine.
Pointures (sans 1/2) 5 à 11.

Rayon 283, chaussures pour enfants.

Rabais
33 1/3%
Tenues de détente
matelassées
pour dames

vente **39⁹⁹ à 92⁹⁹**
(\$60 à \$140)

Longues ou courtes, elles vous procureront
confort et douceur. Satinette 100% poly-
ester. Peignoirs, liseuses et tenues 2 pces.
Ivoire, rose pâle ou bleu. P, M, G. Tous les
modèles ou coloris ne sont pas offerts dans
toutes les tailles.

Rayon 326, lingerie

Rabais
20%
Vêtements
de nuit
pour enfants

vente **2⁹⁹ à 23⁹⁹**
(4.98 à \$30)

Charmante sélection de poljamas, couvertu-
res, dormeuses, peignoirs et robes de nuit
ainsi que variété de vêtements pour enfants
dans le groupe. Tailles 2 à 3X, 4 à 6X et 8 à
14 dans le groupe.

Rayons 335/336, vêtements pour enfants

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons



Étant donné l'envergure de notre solde d'entrepôt
le lundi 27 décembre, le CENTRE D'AUBAINES
situé au 4895, rue Hickmore, à Ville St-Laurent,
SERA FERMÉ DEMAIN VENDREDI 24 DÉCEMBRE

Simpsons MD